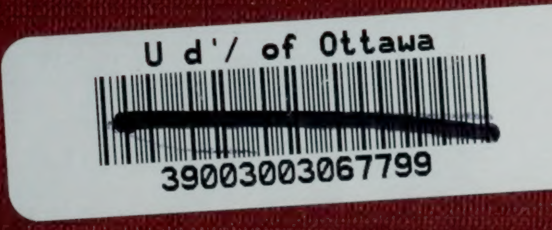

U d'/ of Ottawa
39003003067799

20 - 8 - 18



“L’EFFORT CATHOLIQUE FRANÇAIS”

Collection publiée sous le patronage
du Comité Catholique des Amitiés Françaises à l’Etranger

Les Semaines Sociales

par

Jean TERREL



N° 3

LIBRAIRIE BLOUD & GAY — PARIS
Barcelone-Dublin

LES
SEMAINES SOCIALES



J. TERREL

Membre de la Commission des Semaines Sociales

LES

SEMAINES SOCIALES



PARIS
LIBRAIRIE BLOUD & GAY
3, rue Garancière
1923



Nil obstat

Parisiis, die 12ᵉ novembris 1922

H. du Passage, cens. dép.

Imprimatur

Parisiis, die 15ᵉ novembris 1922

E. Thomas, vic. gén.

SOUS *ce titre général :* L'effort catholique français *le* Comité catholique des Amitiés françaises à l'étranger *a entrepris la publication d'une série de petits volumes qui ont pour but de faire connaître, en France et hors de France, l'état présent des principales organisations religieuses et sociales françaises.*

*Confiés à des hommes d'une doctrine et d'une compétence éprouvées, revêtus de l'*Imprimatur *canonique, ces volumes, clairement rédigés, sincèrement documentés, soigneusement édités, offrent au lecteur une mise au point sérieuse de l'*Effort catholique français. *Il y trouvera, sur les œuvres françaises, des renseignements précis, sûrs et aussi complets qu'il est possible de les offrir dans des ouvrages de ce genre qui ne visent pas à l'érudition pure mais à une consciencieuse vulgarisation.*

Nous avons voulu répondre, par cette initiative, aux désirs qui nous ont été maintes fois exprimés, avec une amicale insistance, par tous ceux qui, hors de France, et spécialement dans l'Europe centrale, se tournent vers nous pour nous demander de leur dire comment vit et travaille la France catholique. Notre Comité l'avait déjà fait, une première fois, par la publication du volume : La Vie catholique dans la France contemporaine. *C'est cette œuvre qu'il reprend, par cette collection, sous une forme mieux adaptée aux exigences de l'actualité.*

Nous offrons présentement aux catholiques étrangers, soucieux de nous bien connaître, une publication mensuelle, la revue : Les Amitiés catholiques françaises, *largement ouverte d'ailleurs à leur collaboration ; une publication annuelle,* l'Almanach catholique français ; *cette série de volumes, enfin,* l'Effort catholique français.

Ces volumes portent au loin le témoignage que l'on attend de nous. Puisse leur diffusion servir les causes qui nous sont chères, celle de l'Eglise et celle de la Patrie et, en même temps, l'œuvre de compénétration intellectuelle entre catholiques des différents pays, à laquelle nous nous sommes attachés !

Eugène BEAUPIN,
secrétaire permanent du Comité Catholique des Amitiés Françaises à l'Etranger.

LES SEMAINES SOCIALES

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DES SEMAINES SOCIALES

1° — Origine des Semaines sociales

Les Semaines sociales de France ont commencé à Lyon en 1904. Il est bon de rappeler la date de leur naissance, car beaucoup de ceux qui l'ignorent sont tentés de croire qu'elles remontent au Pontificat de Léon XIII. Elles sont filles, c'est incontestable, de son enseignement social et plus particulièrement de l'Encyclique *Rerum Novarum*, mais Pie X est le premier Pape qui les ait bénies et il n'a cessé de les encourager pendant tout son pontificat.

Dès que la fin de la guerre leur a permis de reprendre leurs sessions annuelles, Benoît XV a continué la tradition de son prédécesseur, et Pie XI a béni lui aussi et très spécialement encouragé la Semaine tenue à Strasbourg en 1922.

Ces faits et ces dates sont à retenir, car rien ne prouve mieux combien l'enseignement des Semaines sociales, depuis dix-huit ans, est resté fidèle à la tradition de l'Eglise.

L'origine des Semaines sociales est modeste. Elles

sont sorties des conversations de quelques amis réunis autour de la *Chronique sociale de France*, alors *Chronique des Comités du Sud-Est*. Ces amis avaient été frappés de ce qu'avaient, alors du moins, d'incomplet et d'un peu factice bien des Congrès catholiques. On y discutait beaucoup, on y votait de très beaux ordres du jour, plus ou moins discutés ensuite dans la presse et dans le public. On y enseignait peu, et souvent, ce qu'ils montraient le mieux, c'était l'ignorance et l'inexpérience de la plupart des catholiques en matière sociale et notamment sur les rapports des doctrines sociales et de l'enseignement religieux dans les questions de morale et même de dogme.

Les fondateurs des Semaines sociales rêvèrent de constituer une sorte d'Université annuelle où s'étudierait la doctrine de l'Eglise catholique en matière sociale et où l'étude des institutions actuelles et des faits sociaux, tant passés que contemporains, serait poussée aussi à fond que possible, à la lumière de l'enseignement religieux le plus orthodoxe.

Pour réussir dans cette tâche ardue, il fallait évidemment s'adresser à des théologiens, à des économistes et à des praticiens au courant de ce qui est.

On voulait faire de la science religieuse et économique ; on ne pouvait pas ne pas en faire, mais on ne voulait pas en faire pour la science seulement ; on voulait qu'elle guidât les catholiques dans la pratique journalière de leurs devoirs sociaux. Aussi, dès le début, la devise des Semaines sociales fut-elle : « *La science pour l'action.* »

Pour bien comprendre l'histoire des Semaines sociales et leur esprit, il est indispensable d'étudier attentivement leur première session et son programme.

Cette session se tint à Lyon du 1er au 7 août 1904, dans les bâtiments où était alors l'Institution des Minimes, sous le haut patronage du cardinal Coullié,

qui témoignait une bienveillance toute particulière à la *Chronique du Sud-Est* et à ses initiatives.

On fit appel d'abord à deux théologiens qui s'étaient fait une spécialité des questions morales et sociales : le P. de Pascal et le P. Antoine ; à trois professeurs ou économistes : MM. Max Turmann, A. Boissard et Martin Saint-Léon ; à un homme d'œuvres, M. de Contenson, et à trois spécialistes des questions agricoles dans le Sud-Est : Emile Duport, Joseph Glas et Louis Durand. Il y eut enfin deux hôtes d'honneur, amis de la première heure de la Chronique, M. le chanoine Cetty, de Mulhouse, et M. Léon Harmel.

De ces onze collaborateurs de la première heure, sept sont morts aujourd'hui. Les survivants continuent leur concours aux Semaines sociales et font partie de leur commission générale. Tous les ouvriers du début que Dieu a voulu laisser sur cette terre sont donc restés à leurs postes.

Ces dix professeurs ou orateurs firent douze cours ou conférences :

Le Père de Pascal traita de la Propriété ;

Le Père Antoine, du Travail ;

Emile Duport, du Syndicat agricole ;

Joseph Glas, des Assurances agricoles ;

Louis Durand, du Crédit agricole ;

Max Turmann, en trois cours, des Œuvres complémentaires de l'Ecole ;

Martin Saint-Léon, du Devoir social et des Associations professionnelles ;

Adéodat Boissard, des Retraites ouvrières.

Dans les deux conférences du soir, *L. de Contenson* parla des Ligues sociales d'acheteurs, et le *chanoine Cetty* de l'Action ouvrière en Alsace.

On peut dire que, dès lors, le programme des Semaines Sociales était fixé dans son ensemble.

Théorie philosophique et théologique des rapports de l'homme avec les choses : propriété et travail.

Organisation professionnelle, par l'association tant au point de vue agricole qu'au point de vue ouvrier.

Importance de l'Education.

Action des associations en général sur l'opinion et l'orientation des réformes.

On pourra rattacher à ces sujets du début toutes les questions qui seront traitées plus ou moins à fond dans la suite.

On peut même relier à la conférence du Chanoine Cetty tout ce qu'on demandera plus tard aux orateurs qui peuvent apporter, d'un peu loin, des renseignements sur l'action sociale telle qu'elle s'exerce sous leurs yeux et souvent par leurs mains.

Ces cours réunirent 458 auditeurs réguliers, sans compter ceux qui vinrent nombreux à certaines séances et particulièrement aux conférences du soir.

Notons que, dans l'auditoire, se trouvaient déjà quelques étrangers.

Cette première session de la Semaine Sociale fut peu connue et produisit peu d'effet dans le public, même sur place. Le Chanoine Cetty dit un soir son étonnement du silence observé par la Presse qu'on lui disait la bonne Presse de chez nous.

Depuis, les éloges et les attaques de la Presse n'ont pas manqué aux Semaines Sociales. Mais pour certains journaux, le silence durait encore après dix-huit ans et quatorze sessions. Il semble qu'il est rompu depuis la session de Strasbourg en 1922.

2° — La marche et les progrès des Semaines sociales

Ce succès, pour une première année, était cependant encourageant.

En 1905, la Semaine Sociale se transporta à *Or-*

léans où seize cours réunirent cinq cent quarante-neuf auditeurs.

C'est là que les traditions des Semaines Sociales commencent à s'établir en attendant qu'elles s'affermissent. C'est là aussi que parut la première fois celui qui fut jusqu'à sa mort le Président de leur Commission générale, Henri Lorin. Il leur apportait son zèle, son influence et l'expérience acquise par sa collaboration à l'Union de Fribourg. C'était, par lui, une tradition qui, loin de commencer, se continuait.

Dans une brève déclaration, lue à la première séance de la Semaine d'Orléans, Henri Lorin exposait très nettement ce ue voulaient être les Semaines Sociales.

« Le caractère de la Semaine Sociale ressort clai-
« rement de son programme. Catholiques et prati-
« quants, nous voulons, d'une part, prendre la cons-
« cience nette de ce que postule et de ce qu'entraîne
« le catholicisme au point de vue social, faire pé-
« nétrer les exigences de la justice, telles que l'im-
« pliquent les affirmations de notre foi, dans le dé-
« tail des rapports sociaux.

« Nous voulons, d'autre part, retrouver dans les
« diverses doctrines qui s'essaient à résoudre la
« question sociale ce qu'elles ont d'inconsciemment
« catholique, et partant, de profondément vrai, et
« donner aux hommes participant ainsi à leur insu
« d'idées qui sont nôtres, conscience de leurs affi-
« nités avec la conception chrétienne, des emprunts
« qu'ils lui font, des convergences auxquelles la lo-
« gique devrait les conduire. »

Tout le programme des Semaines Sociales est dans ces quelques mots et l'on voit bien qu'Henri Lorin, que des empêchements inattendus avaient empêché de venir en 1904, est bien, lui aussi, un ouvrier de la première heure.

Il le resta jusqu'à sa fin, et en 1911, M. Deslan-

dres, à Metz, pouvait dire, à bon droit, ce qu'il fut pour les Semaines Sociales.

« Il se donna à elles, il ne les prit pas pour lui.

« Il fut leur collaborateur éminent, il ne devint « pas leur maître.

« Il les considéra toujours comme une œuvre col- « lective.

« Il n'était parmi nous qu'*unus inter pares*. Nous « gardions tous malgré l'importance de sa contri- « bution à l'œuvre commune, l'impression qu'elle « demeurait une coopération. Et c'est ce qui fait « que, lui mort, les Semaines Sociales sont vivantes.

« Admirable leçon sociale !

« Et n'est-ce pas le suprême hommage qu'on puisse « rendre à un homme que de dire qu'il a édifié « quelque chose sur quoi sa mort elle-même n'a pas « de prise ? »

Nous disions plus haut qu'à Orléans les traditions commencèrent à s'établir.

Il n'y a pas encore de Commission générale des Semaines Sociales, mais il y a un Comité de patronage plus étendu même que ne pourra l'être la Commission.

Il comprend les recteurs de trois Instituts d'enseignement supérieur catholique : Paris, Lyon et Toulouse ; des professeurs de l'Université de l'Etat tels que Raoul Jay, R. Saleilles et Chénon, ou de l'enseignement supérieur libre comme le Chanoine Elie Blanc ; des députés ou anciens députés comme de Mun et Thellier de Poncheville ; des directeurs de revues ou de journaux comme Georges Fonsegrive et François Veuillot ; des hommes d'œuvres et d'action comme Léon Harmel et Bazire.

Il n'y a pas encore, comme on le verra plus tard, pour le programme, un sujet central autour duquel viennent se grouper les cours, mais le programme continue déjà celui de Lyon.

Le P. de Pascal fait de la haute philosophie so-

ciale en opposant l'une à l'autre les deux conceptions sociale et individualiste de l'homme.

Le P. Antoine étudie en détail le contrat de travail et le salariat.

Puis, ce sont les cours sur le Syndicat professionnel, l'étude sur les syndicats allemands et la monographie d'un syndicat catholique français : celui des employés de commerce et d'industrie.

L'agriculture a sa place avec les associations professionnelles et les assurances mutuelles agricoles.

Les ouvriers ont la leur, avec la protection légale des travailleurs et les retraites ouvrières.

Les questions d'Education aussi, avec l'Ecole par l'association familiale, l'Education populaire et les instituts populaires.

Le soir, un laïque, M. Imbart de la Tour, parle sur la Démocratie et l'Irréligion ; et Mgr Touchet, l'évêque de la Semaine, étudie l'action de l'Eglise sur le Progrès social.

Les traditions de la vie en commun inaugurées à Lyon, se développent. Aux repas, ce sont les toasts un peu nombreux, un peu confus, un peu inordonnés peut-être comme dans tous les débuts, mais qui laissent pressentir la discipline harmonieuse qui s'établira plus tard.

La Presse commence à s'occuper de la Semaine Sociale et la liste est déjà longue, des journaux qui en donnent des comptes-rendus sommaires. Ce ne sont encore, en général, que des journaux ou des revues catholiques, l'heure n'est pas encore aux étonnements et aux attaques des autres.

Dijon. — A Dijon, en 1906, le succès de la Semaine Sociale se dessine de plus en plus. Il est certainement dû, pour une très grande part, à l'Evêque qui la reçoit, Mgr Dadolle qui avait déjà accueilli, comme recteur des Facultés catholiques, la première Semaine de Lyon.

C'est la foule, car le nombre des auditeurs a doublé depuis l'an passé. Il y en a plus de onze cents !

A Dijon, il y a, pour tous les cours, un sujet central, ce sont les trois sociétés que le P. Antoine qualifie de nécessaires, quoiqu'elles ne le soient pas au même degré : la famille, la profession, la cité.

La famille réclame des mesures de protection pour son foyer et son logement. M. Deslandres étudiera le mal et M. l'abbé Lemire proposera des remèdes. La famille postule la propriété et le P. de Pascal en étudiera le régime.

Elle se désorganise à la campagne et M. Savot expliquera pourquoi et comment ce phénomène se produit en Bourgogne.

La profession, c'est le travail. M. le chanoine Garriguet en étudiera la nécessité, la dignité et la juste rétribution.

Mais, le travail ne doit pas écraser le travailleur ; de là des réclamations contre sa durée excessive, exposées par M. Lecocq, et la législation à laquelle on doit le soumettre, étudiée par M. Raoul Jay.

Le soir, la parole de l'Evêque devant un auditoire de plusieurs milliers de personnes enseignera à bien des gens qui n'en avaient jamais entendu parler la doctrine de l'Eglise sur la question sociale.

Il y a place aussi pour l'Art, car après l'audition d'une impeccable Maîtrise, son directeur M. Moissenet expliquera le rôle du chant sacré dans le culte public de l'Eglise.

Cette fois, les traditions sont bien établies. S'il n'y a pas encore de Commission officielle des Semaines Sociales, il y a réunion de leurs principaux collaborateurs pour discuter le lieu et le sujet de celle de 1907. Question grave et délicate, car la grande publicité s'est emparée de l'institution. On la discute, dans la Presse catholique comme dans la Presse antireligieuse. La discussion pourra être plus vive encore demain, quand un compte rendu complet des

cours sera imprimé dont la critique pourra peser tous les mots.

L'Autorité Suprême, pourtant, lui a témoigné sa bienveillance encore cette année, par le télégramme reçu le jour de l'ouverture par Mgr l'Evêque de Dijon : « *Saint Père bénit Catholiques réunis sous votre présidence et Il souhaite que leur réunion soit aussi pratique que celle d'Orléans* »

3°. — La Constitution définitive des Semaines sociales

Ce fut à *Amiens*, en 1907, qu'elle fut établie. On trouve, en effet dans le compte rendu *in extenso* la composition définitive de la Commission générale. Henri Lorin en est le président, A. Boissard et M. Gonin en sont les secrétaires généraux. La Commission est moins nombreuse qu'actuellement, car elle s'est adjoint peu à peu les personnalités qui représentaient les villes où les Semaines sociales ont successivement siégé. Mais tous les membres de la Commission de 1907 que Dieu n'a pas rappelés à Lui, comme Henri Lorin et Raoul Jay, en font encore partie aujourd'hui.

Désormais, il y aura donc des traditions dans l'organisation de la semaine annuelle.

Pendant celle qui se tient, on délibérera sur le lieu de la prochaine session. Les informations prises, on arrêtera dans le courant de décembre le sujet à choisir, sa division en cours et les noms des professeurs.

Dès 1907 l'influence de l'initiative française des Semaines Sociales commence à se faire sentir à l'étranger. Il y a eu des journées sociales en février à Milan, une Semaine Sociale à Pistoie, et une à

Valence en Espagne. Leurs programmes, pour les questions générales, offrent une grande analogie avec les programmes français. En Italie, on étudie la fonction sociale de la propriété, le role et la puissance du capital, le contrat de travail, les organisations professionnelles et agricoles. En Espagne l'organisation du travail, la législation ouvrière, la petite propriété, l'agriculture et l'Etat, les Syndicats agricoles et le métayage. Evidemment on ne copie pas les programmes français, on fait mieux : on s'en inspire et on les adapte.

Notons d'ailleurs que sur ses mille et quelques auditeurs, la Semaine Sociale d'Amiens compta vingt neuf étrangers dont vingt six Européens et trois Américains du Sud venus de l'Uruguay.

Le sujet central de la Semaine Sociale d'Amiens fut le contrat de salariat. MM. Duthoit et Boissard en étudièrent les principes et la nature ; ce qu'exige la justice dans sa formation et ses résultats, ce qu'il est, selon l'école sociale catholique.

Mais cette étude spéciale ne fut, pour ainsi dire, qu'une application des principes généraux exposés par le P. Antoine et par l'Abbé Calippe.

Y a-t-il des principes chrétiens en économie sociale, se demande le P. Antoine ? Et il répondit en étudiant le fondement de cette science.

Quelle est la destination et quel doit être l'usage des biens naturels ? M. l'Abbé Calippe l'exposa, en développant les principes et leurs conséquences.

Puis, ce fut l'étude des faits et de la législation actuelle ainsi que des projets de lois déposés. La législation du travail en France, lois nouvelles et projets de lois, le syndicalisme révolutionnaire et la Confédération générale du travail, et du côté patronal les coalitions de producteurs : Cartells et trusts.

Nous pourrions qualifier de leçons de psychologie chrétienne sociale les cours de M. l'Abbé Six, sur

le sens social et la formation des consciences chrétiennes.

La Semaine d'Amiens fut aussi marquée par de grandes études générales sur l'action de l'Eglise : son action sociale à travers l'histoire, avec Godefroy Kurth. L'Eglise et les pouvoirs publics, l'Eglise et les droits individuels, avec M. Chenon qui annonçait ainsi le beau livre qu'il a publié depuis sur le *Rôle social de l'Eglise* (1).

Et c'est aussi ce que nous retrouverons plus tard ailleurs : les enseigneents esthétiques et sociaux qui peuvent être tirés de l'histoire locale et des monuments qui la racontent. La Cathédrale d'Amiens était là pour permettre à M. Jean Brunhes de beaux développements et un puissant exemple.

La déclaration d'ouverture lue par Henri Lorin devient de plus en plus une synthèse philosopnique très fouillée de la doctrine sociale de l'Eglise et des applications spéciales qu'en tire l'enseignement de la Semaine. « La synthèse de la doctrine sociale « de l'Eglise, dit-il, est formulée dans le précepte « d'amour fraternel qui ordonne d'aimer le prochain « comme soi-même ; ce précepte, en même temps « qu'il éclaire l'esprit sur le fondement de la justice « et l'orientation du progrès, incline les cœurs à « dépasser la justice et à préparer le progrès par « les multiples manifestations de l'action charitable.

« La clef de voûte de l'édifice social, ajoute-t-il « plus loin, c'est l'aveu de la paternité divine, fonde- « ment de la dignité humaine, et la mise en applica- « tion de l'équivalence fraternelle qui en est l'ex- « pression visible. »

Retenons cette idée de la dignité humaine et de son fondement. Le président de la commission des Semaines sociales y reviendra pour y insister, et

(1) Emile Chénon, *Le Rôle social de l'Eglise*. Bloud et Gay, éditeurs.

l'enseignement des professeurs la développera de mieux en mieux.

Pas plus qu'aux Semaines précédentes, les bénédictions de Rome ne firent défaut à celle d'Amiens. « Sa Sainteté, écrivait à Mgr Dizien, évêque « d'Amiens, le cardinal Merry del Val, s'est plu à « entendre que ses ensegnements et ceux de son « prédécesseur formeront la règle et dirigeront l'es« prit des discussions. Aussi elle ne doute pas que « toutes vos délibérations ne tendent à assurer le « triomphe pratique de l'Evangile dans la vie des « individus et des peuples. »

Cette approbation était d'autant plus significative que la session de Dijon avait soulevé des polémiques assez vives, même dans le monde catholique, que l'exemple de la France était déjà suivi dans d'autres pays et qu'il devait l'être plus encore. Enfin, la lettre du cardinal Merry del Val laissait aux Semaines sociales de France une liberté dont elles n'usèrent jamais, celle de permettre des discussions ou délibérations qui exposent à plus de risques qu'un pur enseignement donné par des professeurs avertis.

Aussi Mgr l'évêque d'Amiens, après avoir donné lecture de la lettre écrite au nom de Pie X, ne craignait-il pas d'ajouter :

« S'il était besoin auprès de certains esprits « qu'effarouche toute question sociale, de justifier « vos travaux et la part qu'y peut prendre un évê« que, la lettre de Sa Sainteté y suffirait ample« ment. »

La presse parla abondamment de la Semaine sociale d'Amiens, non seulement, comme les années précédentes, la presse de province, mais les grands journaux de Paris, comme le *Journal des Débats* et le *Figaro*, de grandes revues comme le *Correspondant* et la *Revue hebdomadaire*, et des organes étrangers comme la *Dépêche de Liège* et la *Paz social* de Madrid.

Les difficultés du début étaient donc définitivement surmontées.

4° — Les étapes des Semaines sociales de 1907 à la guerre

Marseille. — Il semblait qu'après les grands succès de Dijon et d'Amiens, les Semaines sociales ne devaient plus connaître que le progrès.

Cependant, en 1908, à Marseille, l'assistance fut moins nombreuse que les années précédentes. Les grandes villes, encombrées et un peu tumultueuses, paraissent moins favorables au recueillement de l'étude. Au lieu du millier d'auditeurs de Dijon et d'Amiens, Marseille n'en groupa que sept cents environ. La grande métropole de la Méditerranée n'attira même pas plus d'étrangers que les villes de l'intérieur. En revanche, la Semaine de Marseille fut honorée par la présence de plusieurs évêques. Aux côtés du cardinal Andrieux, aujourd'hui archevêque de Bordeaux, du Métropolitain, Mgr Bonnefoy, archevêque d'Aix, on vit les autres évêques de Provence, Mgr Guillibert, évêque de Fréjus, et Mgr Castellan, alors évêque de Digne, aujourd'hui archevêque de Chambéry.

La réception du cardinal Andrieux fut particulièrement solennelle. « Vous êtes des apôtres et des « apologistes, dit-il aux Semainiers, leur parlant « crosse en main et mître en tête. Vous êtes aussi « des précurseurs. Je ne veux ni me bercer, ni vous « bercer d'espérances vaines, puisqu'elles aboutis- « sent à des déceptions amères. Mais je crois pou- « voir vous dire que votre travail d'évangélisation « sociale prépare la paix et les biens visés par le

« texte biblique : *Evangelizantium pacem, evange-*
« *lizantium bona*, et vous êtes, à un triple point de
« vue, les précurseurs de cette paix et de ces biens. »

La déclaration d'ouverture, lue par M. Lorin, fut particulièrement importante. Ce fut une étude serrée du caractère que donne aux faits économiques l'intervention de l'homme.

« Envisager les phénomènes au point de vue
« exclusif de leurs supports matériels, indépendam-
« ment des hommes qui en sont les points de départ
« et les aboutissants, c'est implicitement mécon-
« naître le fait et le caractère de l'intervention
« humaine, dénier à celle-ci un rôle distinct, une
« *dignité propre*, une valeur spéciale, c'est *a priori*
« admettre une conception matérialiste et détermi-
« niste de l'agent humain. »

« Le catholicisme, ajoutait-il, doit donc envisager
« la doctrine économique en vue de l'homme par qui
« et pour qui la richesse est produite. »

H. Lorin répondait par avance aux critiques qui l'accusèrent plus tard d'avoir trop exalté la dignité humaine : « Deux grands faits ont modifié l'état
« auquel le péché originel avait réduit le genre
« humain : l'Incarnation et la Passion du Christ ;
« son Incarnation a élevé au plus insigne honneur
« la substance humaine ; les mérites du Sacrifice
« qu'il a fait de son Sang pour le Salut des hommes
« la libèrent de la servitude où elle nait et la récon-
« cilient avec son Créateur. »

A un prêtre qui, dans une conversation, lui reprochait d'avoir trop exalté la dignité de la substance humaine, il répondit un jour, un peu brusquement :
« Mais, monsieur l'Abbé, vous ne faites donc pas
« attention aux paroles que vous prononcez chaque
« jour à la messe : « *Deus qui humanæ substantiæ*
« *dignitatem mirabiliter constituisti et mirabilius*
« *reformasti...* »

Cette idée de la dignité de l'homme fait l'unité

de l'enseignement de Marseille qui, sans cela, pourrait paraître un peu dispersé.

Deux théologiens, l'abbé Calippe et le P. Antoine, examinèrent en quoi le Catholicisme est une religion sociale, et l'idée de justice dans l'économie sociale. Les juristes, avec MM. Boissard et Deslandres, étudièrent les lois de justice sociale et la participation des particuliers aux lois d'hygiène et d'assistance sociale.

Puis ce furent encore les applications particulières : le rôle de la mutualité, la crise de l'apprentissage et la réforme de l'enseignement professionnel, le chômage, la lutte contre le déboisement, aspect pratique de la notion chrétienne de la propriété.

A Marseille, on devait nécessairement s'occuper des questions maritimes et coloniales. Un Marseillais, M. Estrangin, enseigna aux Semainiers peu au courant de la question, quelle est la situation des populations maritimes, et M. René Pinon leur montra le rapport souvent inaperçu des questions coloniales et des questions sociales.

Enfin, M. l'abbé Thellier de Poncheville, pour faire pendant à la déclaration si nette d'Henri Lorin, démontra le soir comment la croyance à une destinée supraterrestre est le véritable principe du progrès social.

Pour la première fois, le président et les deux secrétaires généraux de la Commission des Semaines sociales s'adressèrent directement à Rome pour « affirmer la volonté des semainiers de concourir à « répandre l'esprit de charité évangélique et la « notion chrétienne de la justice dans un sentiment « d'absolue fidélité au successeur de Pierre. »

Les bénédictions de Rome portaient déjà leurs fruits. Si, à Marseille, les auditeurs étrangers ne furent pas aussi nombreux qu'on aurait pu l'espérer, du moins étaient-ils de marque, puisque parmi eux se trouvaient deux professeurs des Semaines sociales

étrangères, M. de Cepeda et M. Toniolo, représentant l'Espagne et l'Italie.

Il y eut en 1909, indépendamment des cours sociaux d'Allemagne, à München-Gladbach, deux Semaines sociales en Italie, à Brescia et à Palerme ; deux en Belgique, à Louvain et à Fayet-les-Ménages ; deux en Pologne, à Varsovie et à Poznan ; une en Espagne, à Séville ; une en Hollande, à Rotterdam.

On peut dire que toutes, sauf les cours sociaux allemands, avaient été inspirées par l'initiative française.

Dans de telles conditions, cette initiative devait nécessairement continuer, et la persévérance était devenue plus facile depuis que l'œuvre avait une constitution régulière.

Bordeaux. — L'année 1909 vit la sixième session des Semaines sociales à Bordeaux. Après la métropole française de la Méditerranée, celle de l'Océan. Après le voisinage des semaines d'Italie, celui de leurs sœurs d'Espagne.

Bordeaux fut, tout naturellement, une continuation de Marseille, puisque la Semaine sociale trouvait encore pour l'y recevoir en 1909 le cardinal Andrieux, qui l'avait si largement accueillie en 1908 à Marseille.

Le nombre des auditeurs s'accrut à Bordeaux. Au lieu de sept cents comme à Marseille, ils furent huit cent cinquante. Le nombre des cours s'accrut avec celui des auditeurs. En six jours, on en compta jusqu'à vingt-sept.

Aussi n'y eut-il pas, cette année-là, de sujet central ; il y eut, au moins, jusqu'à trois sujets principaux : l'étude philosophique du fondement du droit ; le fait et le droit de grève ; les questions féminines.

C'est Henri Lorin, qui entama le thème proprement philosophique en comparant l'idée individualiste et l'idée chrétienne comme fondement du droit.

M. Crétinon le continua en mettant en face de l'idée individualiste, l'idée sociale. Puis, pour démontrer que le point de vue social, c'est bien le point de vue chrétien, M. l'Abbé Calippe, exposant le caractère social de la propriété, indiqua, sur ce point, la tradition mosaïque et la tradition chrétienne.

Avant d'entrer dans une étude approfondie des faits de grève, il est de toute évidence qu'un théologien devrait résoudre ce cas de conscience : la grève peut-elle être légitime, peut-elle être l'exercice d'un droit ? Le P. Antoine le résolut en examinant la grève devant la conscience. Enseignant, dans un autre cours, la théorie du salaire minimum d'après Léon XIII, il lui était difficile de ne pas trouver des cas légitimes de grève.

Il y a un fait : la grève, elle peut être un droit, elle doit donc être réglementée ; c'est ce qu'étudia, en deux cours, M. Boissard. Comme il y avait eu, tout près de Bordeaux, des exemples récents de grève parmi les résiniers des Landes, M. D. Brune exposa leur situation, la crise qu'ils traversaient et la manière d'y donner une solution. Voici un frappant exemple des procédés d'enseignement des Semaines Sociales.

Quatre cours eurent pour objet les questions féminines.

M. l'Abbé Thellier de Poncheville, M. Deslandres, MM. les Abbés Mény et Beaupin étudièrent successivement : le rôle social de la femme, la formation pratique du sens social chez la femme, les enquêtes sociales féminines et la méthode d'action des cercles d'études féminins.

Comme d'habitude, quelques cours ou conférences furent un peu en dehors des sujets généraux de la Semaine.

Aux portes de l'Espagne, il était tout naturel d'y étudier le mouvement social et spécialement les Semaines Sociales d'Espagne, qui étaient bien un peu

les filles de celles de France et dont la quatrième venait de se tenir à Santiago... C'est ce que fit M. l'Abbé Boissel.

Puis, la parole fut donnée à deux illustrations de la science et des lettres. Devant un immense auditoire, M. le Docteur Grasset parla de l'Hygiène et de la Science biologique en sociologie : ce sont, en somme, les insuffisances de la science que s'attacha à démontrer ce prince de la science. Après avoir merveilleusement exposé les lois de la biologie, il concluait : « L'Humanité tomberait au rang de « l'animalité le jour où elle ne voudrait plus appli- « quer que la loi biologique de l'espèce. Que dis-je ? « L'humanité tomberait alors bien au-dessous de « l'animalité, car, au point de vue purement animal, « l'homme est moins bien armé et serait irrémédia- « blement vaincu par beaucoup d'animaux. »

C'est ainsi que le témoignage de la science biologique venait confirmer la philosophie enseignée l'année précédente à Marseille sur la dignité du composé humain.

M. Etienne Lamy, que sa santé avait empêché de venir à Bordeaux, apporta cependant à la Semaine Sociale une magnifique contribution. On y lut la conférence qu'il avait préparée : *Catholiques et Socialistes.* Elle défendait énergiquement les catholiues sociaux contre l'accusation courante alors et même encore aujourd'hui de favoriser le progrès du socialisme en prônant à l'excès l'action de l'Etat. M. Lamy établit très nettement ce qui les sépare des socialistes. « Tandis que le socialisme, disait-il, « attache à l'Etat l'omnipotence pour imposer à tous « par une souveraineté et un joug universel la révo- « lution de son choix, les catholiques les moins « défiants de l'Etat réservent, dans les réformes « sociales, l'initiative directrice et l'influence déci- « sive aux associations professionnelles. »

C'est bien là, en effet, pour ceux qui les regardent

du dehors, ce qui différencie le catholicisme social du socialisme.

Quand on les regarde du dedans, la distinction est plus radicale encore et M. Lamy la marqua. « L'homme a deux vocations, dit-il : céder à « ses instincts pour son propre bonheur, les conte- « nir pour le bonheur des autres. En n'accordant « à l'homme, pour ces deux tâches, qu'une seule vie, « l'athéisme le met hors d'état de les accomplir « ensemble, le contraint d'opter entre elles, et ne lui « rend raisonnable que le culte de soi. La logique « de cette préférence égoïste s'impose aux lois qui « sacrifient les intérêts du genre humain aux plai- « sirs, aux aises de l'individu. C'est en devenant « athée que l'Etat est devenu antisocial.

« Le Christianisme, au contraire, par cela seul « qu'il révèle à l'homme une existence future, fait « aux deux vocations de l'homme la double place « où elles s'étendent sans se heurter, et se complètent « l'une par l'autre. »

Rome continuait à approuver le passé et à bénir le présent par une dépêche du Cardinal Merry del Val envoyée au nom de S. S. Pie X au Cardinal Andrieux.

L'étranger continuait à imiter les Semaines Sociales de France. Indépendamment de la Semaine d'Espagne à Santiago, il y en avait une en Italie et en Hollande, deux en Belgique et, en Australie, tout un mois social.

Les hôtes étrangers s'empressaient de plus en plus à la Semaine Sociale de France. Il y avait des anciens, toujours fidèles ; il y avait des nouveaux, de l'Egypte et du Canada notamment. Leur présence faisait prévoir la création qui se réalisa plus tard, d'autres Semaines Sociales.

La grande Presse elle-même parlait de plus en plus de la Semaine Sociale.

Appréciée avec une grande bienveillance dans le

Figaro, l'*Echo de Paris* et le *Correspondant*, où ses amis tenaient la plume, elle était jugée avec indépendance dans d'autres journaux, avec hostilité parfois, mais ignorance surtout dans la presse opportuniste, radicale ou socialiste comme le *Temps*, l'*Humanité* et la *Dépêche de Toulouse*. Les adversaires de l'Eglise ne pouvaient s'empêcher d'y voir une propagande cléricale, les économistes libéraux une regrettable concession à la propagande socialiste.

Ces attaques ne pouvaient empêcher la Commission Générale de poursuivre une œuvre qui, peu à peu, s'imposait, non seulement à l'attention, mais aussi au respect.

Rouen. — Pour aller dans une région nouvelle, on décida la tenue de la session de 1910 à Rouen. Après la Provence et la Guyenne, la Normandie. Rouen, port important comme Marseille et Bordeaux, ville d'industrie et, par conséquent, d'ouvriers, était bien indiqué pour une nouvelle session de l'Université ambulante sociale.

Sans doute, le choix fut heureux, car la session de Rouen fut la plus fréquentée de toutes et réunit plus de quatorze cents auditeurs.

Le programme de la Semaine de Rouen ne paraît pas cependant avoir eu non plus cette unité qu'on trouve dans d'autres sessions.

Deux leçons se répondent au commencement et à la fin de cette Semaine : la première est celle d'Henri Lorin, à l'ouverture, sur *l'Orientation sociale de la pensée catholique au dix-neuvième siècle*.

Le président de la Commission de la Semaine retrace à grands traits l'histoire des idées sociales du siècle passé. Il n'oublia personne, ni de Bonald et de Maistre, ni Saint Simon et Auguste Comte, ces deux adversaires du Catholicisme qui ont le mieux rendu justice à ses doctrines sociales, ni Frédéric Ozanam, ni de Mun et l'œuvre des Cercles catholiques, ni le grand Evêque allemand Ketteler, ni

l'*Union de Fribourg*, sur laquelle il pouvait rappeler tant de souvenirs personnels. Il aboutit ainsi à l'Encyclique *Rerum Novarum*, qui vint en 1891 donner sa synthèse à l'enseignement social catholique.

La seconde fut la conférence de M. l'Abbé Thellier de Poncheville sur les aspirations sociales contemporaines et le Catholicisme. Lorin avait parlé du dix-neuvième siècle et, par conséquent, du passé. Le conférencier, parlant du présent et de l'avenir, devait être naturellement plus discuté. Quelle saisissante évocation que celle de cette Eglise immuable et qui peut s'adapter à tous les siècles qu'elle traverse, qui abandonne au passé tout ce qui meurt et qui, « à toutes les générations qui montent à la vie « quelles que soient leurs préférences politiques et « leurs tendances sociales, ouvre aussi larges qu'il « dépend d'elles les portes du salut. »

Aux tendances sociales de notre siècle : respect de la vie humaine, ascension démocratique, rapprochement fraternel dans l'association, correspondent des thèses évangéliques : la valeur incommensurable de la personne humaine par la parenté de l'Etre divin, le relèvement populaire, puisque le Christ est venu parmi les hommes, *non pas pour être servi, mais pour servir* (1), faisant ainsi un bienfait du pouvoir qui cesse d'être une domination.

Avec un confiant optimisme, l'orateur voit, malgré des apparences contraires, l'Evangile pénétrer dans les idées et se réaliser dans la société, et il cite les exemples récents qui le prouvent.

Si le conflit demeure, c'est que l'athéisme se dresse en face de la foi. Seulement, il est en contradiction manifeste avec les aspirations du siècle et avec ses œuvres. L'accord final ne peut se faire entre le siècle et le catholicisme que « si le siècle renonce à ses

(1) **Matth. XX-28.**

faiblesses intérieures qui rendent vains ses efforts et déçoivent ses espérances ».

C'est entre ces deux leçons caractéristiques que se déroula l'enseignement de la Semaine de Rouen, dispersé sur les questions qui semblèrent les plus actuelles.

La fonction sociale des pouvoirs publics fut étudiée dans ses principes et ses conséquences par M. l'Abbé Calippe et, dans quelques applications pratiques, par M. Crétinon. Application pratique aussi de ces fonctions, l'impôt, étudié par le P. Antoine.

Une question douloureuse pour la France de nos jours fut creusée à fond en trois cours par M. Deslandres : le problème de la population et ses rapports avec la question sociale.

Vinrent ensuite les questions regardant le travail : travail de l'homme et de la femme, travail de nuit des enfants, lutte contre le chômage, minimum de salaire dans le travail à domicile, toutes questions qui étaient pendantes alors et que la législation cherchait à trancher. MM. Lerolle, Ph. de Las Cases et Raoul Jay en exposèrent les solutions. Les associations professionnelles ne furent pas oubliées ; M. Duthoit montra comment elles étaient encore en quête d'un bon statut syndical ; MM. de Contenson et de Clermont-Tonnerre parlèrent des syndicats féminins et de l'association agricole.

On venait de modifier le régime douanier. M. Martin Saint-Léon en exposa les conséquences sociales.

L'éducation sociale fut étudiée, dans la Famille, par M. l'Abbé Beaupin, relativement à la formation de l'élite ouvrière par M. Vieillefond, un ouvrier.

Enfin, les questions sociales eurent leur place. Le contrat maritime de travail était indiqué dans un grand port comme Rouen. Ce fut le sujet d'une leçon donnée par M. Brune.

La cathédrale ne pouvait être plus oubliée à Rouen qu'elle ne l'avait été jadis à Amiens. M. le chanoine

Jouen expliqua, en prêtre et en archéologue, la place qu'elle occupe dans l'art gothique. Les Semainiers qui y avaient été reçues solennellement le jour de l'ouverture de la Semaine par Mgr Fuzet lui avaient rendu de trop nombreuses visites pour ne pas suivre avec intérêt une semblable étude.

Bénie comme les précédentes par S. S. Pie X, la Semaine de Rouen fut un de celles qui portèrent le plus de fruits. L'institution des Semaines Sociales compte depuis 1910 de très chauds amis à Rouen. Elle y a trouvé depuis des professeurs. Les amitiés dont le fondement solide fut jeté en 1910 dans la capitale normande, la ramèneront plus tard, une seconde fois en Normandie, à Caen.

L'institution des Semaines Sociales continuait à s'étendre hors de France. Aux cours économiques donnés en Allemagne par le Volksverein à München-Gladbach, aux deux semaines flamande et wallonne de Belgique, à celles d'Espagne, de Hollande et d'Italie signalées les années précédentes, il faut ajouter la première Semaine Sociale suisse à Fribourg, qui se rattachait d'autant plus à l'institution française qu'un des premiers professeurs des Semaines de France, le P. Antoine, y donna jusqu'à trois cours.

En 1910, les journaux de Paris et de la province qui parlent de la Semaine deviennent de plus en plus nombreux. On la loue et on la critique parfois âprement, on l'attaque et on la défend. La presse étrangère et même celle d'outre-Océan en parle aussi, et l'exemple donné en France d'abord, en Europe ensuite, ne tardera pas, on peut le prévoir, à être suivi en Amérique.

Saint-Etienne. — Après avoir voyagé le long des côtes de France, la Semaine Sociale devait bien, un jour, rentrer dans l'intérieur du pays. La bienveillance du Cardinal Coullié, qui l'avait accueillie à ses débuts, la rappelait dans son vaste diocèse. Pour ne

pas revenir tout à fait à son berceau, elle tint sa session de 1911 à Saint-Etienne.

Saint-Etienne était très différent des villes autrefois choisies. C'est la grande cité industrielle moderne dans laquelle on ne trouve ni souvenirs historiques, ni monuments d'art. Le cadre est donc plus sévère qu'il ne l'a été jusqu'à présent. Il a peut-être moins d'attraits pour les visiteurs. Cela n'empêche pas les auditeurs d'être un peu plus nombreux qu'à Bordeaux : près de neuf cents.

Présentée une seconde fois au Pape par le Vénéré Cardinal Coullié, la Semaine de Saint-Etienne ne pouvait manquer d'être accueillie comme les précédentes.

Ce fut Mgr Déchelette, auxiliaire de Son Eminence le Cardinal Coullié, qui prononça l'allocution d'ouverture. Tout en reconnaissant que l'Eglise n'est pas chargée de faire ici-bas de l'économie politique et sociale, qu'elle n'a pas mission d'assurer directement le bonheur temporel de l'humanité, il proclamait que, dépositaire des vérités révélées, gardienne et interprète du droit naturel, elle a le droit d'intervenir et de faire entendre sa voix. Pie X, dans un document récent, n'avait eu que des éloges pour ceux qui cherchent à procurer la plus grande somme de bien-être possible à la société et à chacun de ses membres par la fraternité. Il avait soin seulement de nous mettre en garde contre les chimères et les sophismes.

Il semblait que ce sage conseil avait été suivi par les Semaines Sociales, puisqu'elles avaient eu jusqu'alors et qu'elles continuèrent d'avoir, nous le verrons, les bénédictions et l'approbation de Rome.

Celle de Saint-Etienne ne rompt pas la tradition

La déclaration inaugurale d'Henri Lorin porta sur *la Personne humaine et le Régime économique.* Deux principes irréductibles sont en présence et aux prises : le matérialisme et le spiritualisme. Le pre-

mier admis, la Société est dominée par les sciences naturelles et la technique ; le second, au contraire, conserve à la personne humaine sa noblesse et sa souveraineté sur le monde extérieur.

« Principe d'action, grâce à la raison et à la « volonté dont Dieu, voulant le faire à son image, « l'a doté, l'homme quand il agit est cause de ce « qu'il produit, et sa causalité lui donne le droit « de posséder.

« Appelé à partager la gloire divine et, pour « atteindre ce but suprême, à conformer sa volonté « à celle de Dieu, l'homme, quand il possède, est « responsable de la finalité humaine de ce qu'il pos- « sède, et sa responsabilité entraîne au devoir vir- « tuel d'agir »

Toutes les conséquences de ces principes, Lorin les compare avec le système économique qui est le transport dans l'ordre économique de l'individualisme, père des pratiques usuraires modernes et, par conséquent, du capitalisme qui entraîne fatalement le matérialisme, car l'homme ne peut plus se libérer de l'étreinte des forces brutales. Pour s'y soustraire, il ne peut que rester fidèle ou se rallier de nouveau au principe relevé de son origine. Il organisera alors ses rapports envers ses semblables en fonction de la paternité divine et ses rapports avec la matière en fonction de la fraternité humaine.

Un résumé aussi succinct est forcément infidèle, en partie au moins. Pour bien comprendre les fortes leçons d'Henri Lorin, il faut les lire et les lire attentivement. Nous ne pouvons indiquer ici que le but qu'il cherchait et non les voies par lesquelles il entraînait l'auditeur à sa suite.

A la déclaration de Lorin, il faut rattacher le cours de M. J. Vialatoux sur l'illusion matérialiste et la science économique. La science économique, telle que l'enseignent les économistes classiques, n'est, en effet, qu'une illusion matérialiste. L'homme

ne doit pas étudier les phénomènes économiques qui sont en partie son ouvrage comme les phénomènes physiques, où il n'est pour rien. Quand il étudie les premiers, en effet, c'est en présence de son propre ouvrage, en présence de lui-même qu'il se trouve. C'est faute d'avoir fait cette essentielle distinction que le libéralisme économique n'est, en réalité, qu'un mirage, une illusion du vieux matérialisme.

Après ces hautes spéculations religieuses et philosophiques, l'enseignement de la Semaine Sociale de Saint-Etienne pouvait descendre dans l'application des principes.

Il le fit surtout en étudiant l'application de la justice dans le travail et l'échange : Régime de la production et principes chrétiens, devoirs de justice par l'Abbé Calippe. Rôle prépondérant du travail dans le régime actuel de production, par M. E Duthoit. Complexité croissante des modes de production, par M. Crétinon. Un exemple spécial donné pour les transports, par M. J. Terrel. Modes divers de rénumération du travail, par G. Renard. Justice dans un de ces modes, le contrat de salariat, par le P. Antoine et M. Zamanski. Nécessité, efficacité et formes diverses de l'action collective des salariés, c'est-à-dire des ouvriers, par M. Crétinon.

Question du travail, par M. Lerolle. Législation française du travail, par M. Zamanski. Suppression du travail de nuit dans la boulangerie, par M. G. Renard. Le travail intellectuel, par M. Moysset.

Le temps consacré à la Semaine étant insuffisant pour y déployer le programme en entier, il y eut des cours simultanés et séparés pour que les auditeurs pussent, à leur choix, étudier les solutions pratiques les plus utiles pour chacun d'eux.

C'est ainsi que M. Ch. Broutin en sa qualité d'ouvrier syndiqué enseigna les conditions de fonctionnement d'un véritable syndisat et que Mlle Poncet

put apprendre, par expérience, aux ouvrières, comment fonder un syndicat.

Auparavant M. Gerlier avait étudié la question du travail féminin et M. l'Abbé Thellier de Poncheville, la préparation sociale de la femme.

M. l'Abbé Boyreau avait même prêché ce qu'on pourrait appeler le pré-apprentissage syndical puisqu'il conseillait de commencer au patronage la formation syndicale.

Enfin M. Deslandres préludait à Saint Etienne à un enseignement qu'on verra se développer dans la suite en parlant du devoir social dans l'emploi de l'argent.

Un pareil programme présenté en raccourci peut paraître un peu confus. Il est cependant incomplet, car on s'occupa aussi à Saint-Etienne de la justice dans l'échange avec M. Martin Saint Léon, — sujet qu'on reprendra plus tard, — et même des conséquences économiques et sociales de la Mode, avec M. Deslandres.

Une innovation est à signaler. Dans une cérémonie religieuse du soir, Mgr de Gibergues, qui n'était pas encore évêque de Valence, commença en parlant de l'esprit surnaturel et de l'action sociale, les enseignements qui, sous forme de conférences ou de méditations, seront désormais donnés aux Semainiers, non plus de la chaire professorale, mais du haut de la chaire chrétienne.

Cet enseignement sévère, fut donné dans une grande ville industrielle, toute noire de la fumée des usines et au milieu d'une atmosphère étouffante d'été.

La presse française et étrangère, amie, indifférente ou hostile, parla longuement de la Semaine de Saint Etienne. La presse allemande notamment commença à s'occuper de la Semaine sociale de France.

Limoges. En 1912, la Semaine sociale se transporta dans une autre ville industrielle du Centre-

Ouest : Limoges où elle fut accueillie par Mgr Dubois, alors archevêque de Bourges, métropolitain de Limoges.

Ce qui caractérise cette Semaine, comme d'ailleurs la suivante, ce fut la rigoureuse méthode qui présida à l'établissement des programmes.

A Limoges, il y eut une partie principale consacrée à la première en date des sociétés nécessaires: la famille.

Dès l'allocution prononcée à la messe d'ouverture, Mgr l'archevêque de Bourges mettait en lumière l'importance toute spéciale du sujet à étudier :« La « famille, disait-il, est dans l'humanité antérieure à « la société. Une nation est une fédération de fa- « milles. Et, pour que cette nation garde son unité « et sa consistance, il est nécessaire que les éléments « qui la constituent ne soient point exposés par « la faute des circonstances, des mœurs ou des lois « à se dissocier eux-mêmes.

« L'idée religieuse, disait-il, est la meilleure sau- « vegarde de la famille. Tout ce qui l'atteint a sa « répercussion dans les foyers : ou bien l'amour « est découronné de son auréole divine, ou l'union « est brisée ou l'autorité ébranlée. »

Les quinze cours consacrés à la famille furent le dév loppement de cette pensée directrice.

Le P. Antoine apporta en deux cours les affirmations de la théologie relatives à la société familiale.

Le P. Sertillanges fit la philosophie chrétienne de la famille en montrant son rôle providentiel et surnaturel.

Henri Lorin montra l'idée familiale comme inspiratrice et ordonnatrice des lois sociales.

Puis ce fut l'étude de l'action des mœurs et des lois sur la famille.

M. Crétinon : Les lois sur le salaire et la famille.

M. Zamanski : Le travail de la femme et la famille.

M. Terrel : La famille et le régime fiscal.

M. Lerolle : La famille et le problème des retraites.

M. Raoul Jay : La semaine anglaise, le repos de l'après-midi du samedi.

M. le Chanoine Cetty : L'association et la famille ouvrière.

M. Ch. Bertrand : La famille ouvrière moderne. A côté du cours de M. Guérin sur les ennemis intérieurs de la famille, on pourrait ranger les deux cours de M. Deslandres sur le problème de l'habitation ouvrière, car sa solution doit faire disparaitre un ennemi de la famille : le taudis. C'est justement pour enseigner un moyen efficace de le combattre que M. Lardeur-Becquerel parla de l'utilisation des lois sur la petite propriété et de l'avenir des sociétés de crédit immobilier.

Le sujet n'était certes pas épuisé, mais il fut jugé bon de ne pas insister davantage en une seule fois.

Quatre cours furent donnés sur le crédit. Deux cours de principes : La subordination des contrats de crédit aux règles de la morale chrétienne, par l'Abbé Calippe, quelles orientations ressortent des doctrines traditionnelles sur l'injustice usuraire, par M. Eug. Duthoit.

Deux cours de pratique : l'organisation du crédit au petit commerce et à la petite industrie, par M. Martin Saint Léon, et le crédit à la terre et au travail agricole, par M. Anglade.

D'autres problèmes actuels furent encore abordés. La morale chrétienne et les relations internationales, sujet qui ne devint que trop cruellement actuel deux ans plus tard.

Le problème de l'émigration intérieure en France, par Mgr Vanneufville, plus actuel encore aujourd'hui qu'en 1912.

La lutte pratique contre l'alcoolisme, par M. le Chanoine Alleaume.

M. Gerlier parla aussi des caisses autonomes de

retraite et de la loi du 5 avril 1910. Il est probable que la loi de 1910 n'aurait pas fait faillite si ces caisses avaient été plus nombreuses.

Enfin, deux attachants portraits, l'un moderne : Ozanam et son influence sociale, par Mgr Breton ; l'autre ancien : Saint Grégoire le Grand et la notion chrétienne de la richesse, par M. Ch. Boucaud ; et un regard sur l'étranger : la loi sur le minimum de travail dans les mines anglaises, par M. Boyaval.

Un meeting clôtura la Semaine de Limoges. MM. A. Prénat, E. Duthoit, Ph. de Las Cases, M. l'abbé Thellier de Poncheville et Mgr Dubois y prirent la parole. Les milliers d'auditeurs qui les écoutèrent prouvèrent que les 666 auditeurs inscrits pour tous les cours n'étaient pas les seuls à s'intéresser à l'enseignement donné.

A l'étranger, les Semaines Sociales se continuent en Belgique, en Espagne, en Hollande. En Allemagne, à München-Gladbach, les cours sociaux s'allongent d'année en année et durent presque un trimestre : neuf semaines.

La Presse s'est habituée maintenant aux sessions annuelles de la Semaine Sociale. Les grands et petits journaux de toutes les opinions, sympathiques ou hostiles au mouvement social catholique, ont leurs rédacteurs prêts et désignés d'avance. Ils ne comprennent pas tous très bien, mais ils parlent néanmoins. Si leurs lecteurs ne saisissent pas les faits et les leçons, au moins ils n'ignoreront pas leur existence. Les journaux étrangers rapportent les échos qui ont résonné en Italie, en Espagne, en Suisse, en Alsace-Lorraine, en Belgique et jusqu'à Constantinople. Le silence de la première année à Lyon est décidément rompu.

Versailles. — Nous arrivons maintenant à la clôture de la première période de l'histoire des Semaines Sociales. Depuis longtemps, la Commission

Générale discutait l'opportunité d'une session à Paris. Comme la crainte de laisser perdre l'enseignement de la Semaine dans le grand remous de la capitale, augmentée de celle de disperser l'attention des auditeurs sur trop de spectacles extérieurs, la retenait, elle résolut de camper la Semaine dans le voisinage immédiat de la grande ville, au milieu du solennel décor de Versailles.

Là l'attendait et l'appelait un Evêque, ami de la première heure quand il était le curé de Saint-Paterne à Orléans, évêque dont Henri Lorin était le diocésain très aimé et qui réservait à la Semaine Sociale le grand honneur de lui consacrer, non pas une allocution ou une conférence, mais un cours, en s'asseyant dans la chaire professorale de l'Université sociale ambulante.

Le programme de 1913 à Versailles fut plus concentré encore que celui de 1912 à Limoges. Indépendamment de l'allocution de bienvenue de l'Evêque et de la déclaration de Lorin, vingt cours furent consacrés à présenter l'*idée de responsabilité* sous toutes ses faces et à l'égard de toutes les situations.

Après que le Père Sertillanges eut exposé en deux cours la philosophie et la théologie de la responsabilité dans la conscience humaine ; après que MM. Ch. Boucaud et Vialatoux eurent exposé l'idée de responsabilité dans la philosophie juridique et sociale de Dante, la philosophie séparatiste de Locke et l'irresponsabilité libérale ; après que Mgr Déploige eut cherché quelle idée de la responsabilité se fait la sociologie contemporaine, les professeurs passèrent en revue toutes les situations et les responsabilités qui peuvent en résulter.

M. l'Abbé Calippe donna la conception catholique des devoirs d'état. Ces devoirs comportent naturellement une responsabilité.

M. Duthoit, étudiant l'idée de responsabilité dans

le droit public, rechercha quelles sont les responsabilités de l'Etat et des gouvernants.

M. Boissard, avec les fondements de l'obligation de l'impôt, montra la responsabilité des contribuables.

Il fallut à Mgr Gibier trois séances pour énumérer les multiples responsabilités dont il chargeait le clergé français.

M. Terrel parla de la responsabilité du père de famille ; le P. Gillet de celle de l'éducateur ; Mgr Pottier des responsabilités mises en jeu dans le contrat de travail ; M. Zamanski des responsabilités ouvrières ; le Père Rutten des responsabilités syndicales ; M. Thomassin de celles du propriétaire rural ; M. Vallery-Radot de celles des littérateurs ; Mme Audollent de nos responsabilités à tous en tant que consommateurs ; M. Prénat de celle des auditeurs de la Semaine Sociale.

M. l'abbé Desgranges, en constatant qu'on ne pourrait accuser les professeurs de la Semaine Sociale de parler aux hommes de leurs droits et non de leurs devoirs, terminait la série en signalant la terrible responsabilité de ceux qui veulent les fuir toutes : la responsabilité des abstentions.

Cette fois, le sujet principal était bien épuisé ; mais l'attention des Semainiers ne l'était pas, grâce à leur persévérance, mais aussi parce que les auditeurs venus chaque jour de Paris augmentaient singulièrement le nombre des sept cent soixante-treize inscrits pour tous les cours.

Aussi étudia-t-on encore quelques problèmes de l'heure présente :

M. Crétinon, les applications des principes sociaux chrétiens; le Docteur Colin, les répercussions physiologiques de quelques idées contemporaines ; M. Raoul Jay, le repos du dimanche et la législation française; M. Deslandres, le referendum professionnel pour

l'amélioration des conditions du travail ; le P. Rutten, la formation des propagandistes ouvriers.

Le côté religieux ne fut pas oublié, grâce à Mgr Breton, qui parla de l'esprit de piété et de l'esprit social, et surtout dans la veillée religieuse au pied du Saint-Sacrement, avec la Méditation sur nos responsabilités, par M. l'Abbé Thellier de Poncheville.

La Semaine de Versailles était une sorte de triomphe que consacra encore la visite de Son Eminence le Cardinal Amette, archevêque de Paris, et de Nos Seigneurs les Evêques de Meaux et de Chartres, qui adressèrent à l'œuvre des Semaines Sociales les plus grands éloges.

« Votre Métropolitain, Monseigneur, dit le Cardinal Amette à Mgr Gibier, est heureux d'apporter « à la Semaine Sociale le témoignage de son absolue « sympathie. Vous avez dit que je suis venu étendre « le reflet de ma pourpre sur cette institution. Ma « pourpre n'est pas la première à la couvrir. Celle « du saint Archevêque de Lyon, Mgr Coullié, abrita « son berceau. A la suite et à l'exemple de ce vénéré « cardinal, l'Archevêque de Paris est heureux de « garantir la Semaine Sociale devant l'Eglise et « devant le Saint-Siège. »

Mgr l'Evêque de Meaux tint à rentrer dans le sujet principal traité à la Semaine en parlant du sens et du courage des responsabilités. Il consola les organisateurs et les professeurs des critiques passées ou futures en leur disant que ceux qui font quelque chose peuvent se tromper quelquefois, mais que ceux qui ne font rien se trompent sûrement toujours.

Et Mgr de Chartres ajoutait en quelques mots :

« Messieurs, vous avez duré malgré les oppositions « les défiances, les critiques.

« Vous avez agi sans vous laisser décourager par ces contradictions.

« Aussi peut-on dire aujourd'hui que vous avez « triomphé, que vous avez acquis droit de cité,

« conquis votre place au soleil des grandes œuvres « catholiques dans lesquelles règne une alliance intime entre laïques et clergé. »

Ces paroles épiscopales répondaient à certaines attaques. Aux portes de la capitale, la Semaine Sociale de Versailles avait attiré, plus encore que les précédentes, l'attention de la Presse et de la Presse parisienne surtout. Les appréciations avaient été nombreuses et pas toutes bienveillantes, même dans la Presse catholique. La hiérarchie religieuse prenait donc, elle aussi, ses responsabilités en donnant son opinion autorisee.

La critique était une épreuve à laquelle les organisateurs des Semaines Sociales étaient habitués ; mais nous étions en 1913. et Dieu leur en ménageait d'autres qu'ils ne pouvaient prévoir.

5°. — La suspension et la reprise des Semaines

Après le grand succès de Versailles, la Commission des Semaines Sociales n'était pas sans inquiétude sur celui de la Semaine qui suivrait.

Par contraste, sans doute, elle la voulut plus calme et plus éloignée du bruit. Une région de la France n'avait pas encore eu la Semaine, c'était l'Est, et il fut résolu de la tenir à Besançon où l'Archevêque, Mgr Gauthey, lui promettait dans son grand et beau diocèse un chaleureux accueil des religieuses populations de la Franche-Comté. Le cadre un peu grave de la vieille capitale comtoise semblait convenir à une Semaine de recueillement. Tout y était prêt. La commission locale avait tout organisé, les invitations étaient lancées, les inscriptions prises, le programme arrêté et publié déjà dans la Presse et notamment dans la *Chronique du Sud-Est*.

La semaine devait durer du 3 au 10 août.

Du 3 au 10 août 1914 ! Et l'orage se levait déjà à l'horizon de l'Est.

Quelques jours avant la date fixée, on dut tout décommander.

Le 2 août, la veille du jour où ils devaient se trouver à Besançon, la plupart des Semainiers, professeurs et élèves, étaient dispersés par la mobilisation dans la France entière.

L'épreuve de la Patrie ne devait pas être la seule des amis de la Semaine. Le jour où elle aurait dû se terminer, le Pape des Semaines qui, dix fois déjà, les avait encouragées et bénies, succombait, foudroyé par la douleur de voir les chrétiens, ses enfants, lancés dans la plus formidable des luttes.

Tandis que dans le fracas des batailles, ainsi que le dira plus tard, à Metz, M. Deslandres, nous nous oubliions un peu les uns les autres, tandis que tant d'êtres chers et la France, la première, étaient en péril et tenaient nos cœurs en suspens, Henri Lorin, inlassable pélerin de Rome auprès de Pie X comme auprès de Léon XIII, était allé porter au Pape nouveau son filial hommage et celui des Semaines. Nous apprenions, dans notre dispersion, que Benoît XV l'avait accueilli en fils très aimé. C'était pour nous une consolation. Hélas ! elle ne fut pas longue. Au milieu des événements formidables d'alors, après la première victoire de la Marne, dans la période morne qui suivit, après le Pape des Semaines, la mort vint frapper le Président de leur Commission Générale.

Quelques jours avant lui, elle emportait son ami, Albert de Mun, auquel le rattachaient, avec l'amour de l'Eglise, de la France et des œuvres sociales, tous les souvenirs de l'Union de Fribourg, mère, on peut bien le dire, de l'esprit et de l'enseignement des Semaines.

Puis ce fut, pendant quatre ans, le grand silence autour de l'œuvre commencée. Tout était étouffé par

le bruit du canon, et quand, par hasard, ou plutôt par la grâce de Dieu, des auditeurs ou des professeurs se rencontraient dans la boue des tranchées, c'était pour échanger plus de tristes nouvelles que de paroles d'espoir pour l'avenir.

On apprenait un jour que l'un de nos professeurs : de Clermont-Tonnerre, était glorieusement tombé ; que tel auditeur était allé, comme lui, tenir au ciel la Semaine interrompue sur la terre ; que tel autre avait perdu ou son fils ou son frère.

Et cela dura cinq ans !

Dieu, cependant, veillait sur l'institution des Semaines Sociales.

La bataille n'avait pas cessé depuis un an que la XIe session se tenait dans l'Est, comme il avait été projeté en 1914. Seulement l'Est, ce n'était pas Besançon, c'était Metz redevenue française, et c'était dans ses murs que les vieux semainiers et les nouveaux s'étaient donné rendez-vous. Tout était renouvelé et cependant se continuait.

C'était le Cardinal Gasparri qui écrivait au Président de la Commission au nom d'un nouveau Pape. Mais la bénédiction de Rome était la même. « L'au-« guste Pontife, écrivait Son Eminence, demande au « Divin Sauveur de bénir votre bonne volonté, de « remplir vos âmes d'un zèle toujours plus pur et « plus éclairé et de récompenser votre fidélité au « Saint-Siège par la fécondité grandissante de votre « apostolat social. Il se plait à donner cette signifi-« cation à la très paternelle bénédiction qu'il vous « accorde lui-même de grand cœur et qu'il m'est « très agréable de vous transmettre ainsi qu'aux « organisateurs, professeurs et auditeurs des Semai-« nes Sociales de France. »

Henri Lorin n'était plus là pour recevoir le message de Rome, mais son esprit demeurait en la personne du nouveau président de la Commission : M. Eugène Duthoit.

Si l'esprit des Semaines Sociales était resté le même, l'aspect et l'allure d'une première session, au lendemain de la Victoire et dans les murs de Metz, au milieu de nos compatriotes retrouvés de Lorraine et d'Alsace, ne pouvaient être tout à fait ceux des Semaines précédentes.

Il fallait apprendre aux amis redevenus Français officiellement comme ils l'avaient toujours été de cœur, ce que nous étions et ce qu'était la France catholique trop souvent défigurée à leurs yeux.

Ce fut M. Duthoit qui s'en chargea, dans la déclaration d'ouverture, en expliquant quels étaient nos sources et nos maîtres, notre passé, notre méthode et notre action présente.

Puisqu'on rappelait les maîtres, il était tout indiqué de tracer les portraits de ceux que nous avions perdus depuis la Semaine de Versailles.

Ils le furent avec émotion : celui d'Albert de Mun, par M. Lerolle, son collègue à la Chambre; et celui d'Henri Lorin, par M. M. Deslandres. Ce n'étaient pas seulement des portraits, c'étaient deux vies de grands sociaux et de grands Français, qui étaient bien à leur place dans la capitale lorraine.

Il fallait apprendre à nos compatriotes retrouvés ce que nous avions fait pendant que nous étions loin d'eux et ce que nous voulions faire avec eux.

M. l'Abbé Calippe et le P. Sertillanges le feront en exposant, le premier : quelle avait été la tâche sociale des catholiques français depuis l'encyclique *Rerum Novarum*, et le second : quelle devait être l'utilisation sociale de la Victoire et de la Paix.

Enfin, il importait d'effleurer, pour les rappeler, les principaux sujets qui avaient occupé les Semaines Sociales.

On parla donc de la famille : M. Crétinon, en exposant son rôle dans la société de demain ; M. P. de Vuyst (un Belge — il était naturel d'avoir nos alliés

à nos côtés, —) l'importance sociale de l'éducation familiale.

On parla de la profession.

M. Martin Saint-Léon traita de l'organisation professionnelle et des Catholiques sociaux.

La théorie ne suffisait pas, il fallait montrer ce qui avait été fait de pratique. C'est ce dont se chargèrent M. Max Turmann en indiquant quelques réalisations actuelles du catholicisme social dans l'organisation industrielle ; M. Deschamps en en exposant une qui venait de réussir chez lui, à Rouen : le sursalaire familial ; Mlle Poncet en expliquant comment les Syndicats féminins sont des agents d'organisation professionnelle, et M. César Chabrun en montrant le rôle des Syndicats dans la conclusion des conventions collectives de travail.

Puis on passa à la profession agricole. M. Terrel exposa ce qu'était la question agricole au lendemain de la guerre, et M. Anglade donna l'exemple puissant de l'organisation économique et sociale d'une région agricole : la sienne, le Plateau Central.

Les questions regardant la Cité furent abordées par M. G. Piot, à propos de la législation française de travail et par M. Pinon, qui parla sur un sujet alors dans toute la fraîcheur de son actualité : la Société des Nations.

Les conférences du soir furent particulièrement touchantes à l'église avec le sermon d'ouverture de l'Abbé Thellier de Poncheville sur les principes chrétiens agents et gardiens du progrès social et avec la veillée religieuse méditée par le P. Dargent.

Elles furent très brillantes, dans la vaste salle où on les donnait. Le P. Rutten parla des besoins pratiques de l'apostolat social à l'heure actuelle, et Louis Madelin, l'historien de la victoire, mit en lumière, devant un auditoire lorrain tout frémissant la figure de la bonne Lorraine : Jeanne d'Arc.

Si la Semaine de Metz ne ressemblait pas aux pré-

cédentes par les sujets qui étaient surtout une évocation de ce qu'avaient été les Semaines d'avant-guerre, elle leur ressemblait moins encore par les auditoires. A la tribune, on voyait alternativement toutes les autorités locales, à côté de Mgr Pelt, l'évêque élu, un jour, le maire de Metz, le lendemain, le secrétaire général remplaçant le commissaire absent, un autre jour le général gouverneur ou des officiers supérieurs belges. Les Semaines Sociales n'avaient pas été habituées à ces présences officielles.

On remarquait les minces rubans rouges brillant discrètement aux boutonnières de certains professeurs laïques ou ecclésiastiques qui n'avaient pas quitté l'uniforme depuis longtemps.

Sur les bancs s'alignaient aussi les jeunes, encore soldats et faisant partie de la garnison.

Cette Semaine de cordialité et de joie se termina à Strasbourg, qui, en attendant une session, avait voulu saluer ses amis de France.

Les auditeurs furent peut-être un peu moins nombreux à Metz qu'à certaines autres Semaines. Il y avait, hélas ! bien des morts parmi les habitues, et la difficulté aussi bien que le prix des voyages arrêtèrent un certain nombre des ordinaires participants. La présence de nos frères d'Alsace et de Lorraine combla ces vides inévitables. Il y avait cependant un des professeurs qui n'était pas là. Le chanoine Cetty était tombé foudroyé par la joie le jour de l'entrée des Français à Mulhouse. A propos de la première Semaine Sociale de France tenue en Alsace-Lorraine, il faut rappeler le souvenir de cet ouvrier et de cet ami de la première heure.

Caen. — En 1920, la tradition est absolument reprise. De l'Est, la Semaine se transporte à l'Ouest, à Caen, et il y a comme à Versailles, comme à Limoges, un sujet central autour duquel se groupent les autres. Il est absolument actuel au lendemain de la guerre, en pleine crise de la vie chère. C'est la

question de *la production*. C'est sur la crise de la production et la sociologie catholique que porte le cours inaugural de M. Duthoit.

Mgr Julien, évêque d'Arras, fait aux Semaines Sociales le grand honneur de devenir leur professeur en traitant, à Caen : Des requêtes de la Morale chrétienne en face des conflits et des expériences qui se déroulent aujourd'hui dans le domaine de la production.

A côté de ces cours essentiels, il faut placer le sermon du P. Gillet sur les vertus morales nécessaires à la production — car c'est en usage maintenant, la chaire chrétienne, un soir de la Semaine, s'associe à la chaire professorale.

Mentionnons encore la conférence de M. Le Fur sur les conditions morales de la production et le cours de M. Max Turmann sur les rapports entre la production et le régime bancaire.

Enfin, il était nécessaire d'étudier les répercussions de la guerre dans la production agricole. C'est ce que fit avec sa haute autorité M. Anglade.

Mais la production n'est faite qu'en vue de la consommation, et sur celle-ci le coût de la vie a une répercussion fatale. Or, sur le coût de la vie et la consommation, la guerre et l'après-guerre ont eu une influence considérable qui fut étudiée par M. Martin Saint-Léon.

L'organisation internationale du travail et la main-d'œuvre étrangère, nécessitée par la pénurie de la main-d'œuvre dans certains pays et en France notamment, ne sont pas pas non plus sans influence sur la production. Le premier sujet fut abordé par M. Zamanski, et le second par Mgr Vanneufville, à propos des migrations étrangères,

On peut rattacher aussi à la production la question des familles nombreuses dont M. Duval-Arnould étudia la situation actuelle d'après la loi française.

Les autres sujets traités furent parfois d'intérêt

international, comme : Internationalisme et Catholicisme, par M. Georges Goyau ; l'Europe nouvelle, par M. Pinon, ainsi que l'Idée de civilisation et les courants modernes de l'opinion, par M. Vialatoux et aussi le Champ d'action des catholiques sociaux, par le P. Rutten.

Ils eurent trait encore aux questions plus spécialement ouvrières, comme l'Essai sur les données et les solutions des problèmes du Capital et du Travail, par M. Nicaise ; les Formes modernes de l'arbitrage et de la conciliation dans les conflits du travail, par M. César Chabrun ; les Progrès de la représentation professionnelle, par M. J. Lerolle ; la Profession organisée en face de la famille ouvrière, par M. Deslandres.

Enfin, il y avait, au moment de la Semaine de Caen, une question réellement angoissante pour la France comme pour bien d'autres pays, et qui n'a pas cessé de l'être, c'était la question financière. M. Boissard l'effleura en parlant de la situation des finances publiques et des devoirs actuels du législateur et du contribuable français. Membre de la Commission des finances de la Chambre, il avait toute compétence pour le faire et pour expliquer la nécessité des lourds impôts que le Parlement venait de voter.

La Semaine Sociale de Caen eut un aspect spécial pour plusieurs raisons.

La présence continuelle de l'évêque de Bayeux, Mgr Lemonnier rappela celle de Mgr Gibier à Versailles, rapprochement qu'accentua encore la visite à la Semaine de Son Eminence le Cardinal Amette qui revenait ainsi dans son ancien diocèse.

Mais si rien ne paraissait bien changé adns l'auditoire où les hôtes étrangers étaient revenus nombreux, il y avait une nuance d'autorité de plus chez certains professeurs. Trois députés étaient parmi eux, élus au Parlement depuis la Semaine Sociale de

Metz et qui y avaient porté, dans les Commissions des finances, du travail et des chemins de fer, quelques-unes des idées des catholiques sociaux : c'étaient MM. Boissard, Chabrun et Duval-Arnould. Aucun d'eux n'était nouveau dans le corps professoral, mais M. Boissard était l'un des fondateurs des Semaines Sociales et des secrétaires généraux de leur Commission.

Evidemment, les idées des catholiques sociaux faisaient peu à peu leur chemin. Aussi était-il opportun de le marquer en plaçant comme le fit M. Ph. de Las Cases le catholicisme social en face des faits contemporains. Cette sorte de revue spéciale des faits de l'année va passer, nous le verrons, dans la tradition des Semaines Sociales.

Toulouse. — De l'Est on était allé à l'Ouest, de l'Ouest, on alla dans le Midi et la Semaine Sociale de 1921 se tint à Toulouse où l'archevêque Mgr Germain sollicitait sa présence depuis longtemps.

Il y avait là un sujet qui absorba presque toutes les études. Il avait été déjà abordé à l'occasion à Amiens et à Rouen, mais il appelait, vu son importance, une étude plus approfondie : c'était la question de l'*injustice dans les relations économiques,* cause actuelle d'un profond désordre dans ces relations.

M. Duthoit aborda la question de front dans sa leçon inaugurale sur la crise de la probité publique et le désordre économique.

Après cette leçon, les auditeurs de la Semaine virent, pour la première fois, un des moyens de préparation des sujets. Dans le courant de l'année, l'Union d'Etudes des Catholiques sociaux, dont nous aurons à parler plus loin, s'était livrée à une enquête sur l'injustice dans les rapports économiques. M. Terrel en exposa les résultats. Puis ce furent les développements, les détails et les remèdes tentés ou proposés pour combattre cette injustice.

A l'Eglise, du haut de la chaire, le P. Dubruel nous donna les enseignements de l'Eglise sur l'usage des richesses.

Dans son cours, le P. Cavallera montra le rôle de l'Eglise sur la justice dans les relations économiques.

Les abus furent dénoncés par M. Emmanuel Gounot à propos de la spéculation illicite et des manœuvres de Bourse et l'agiotage ;

Par M. Crétinon, à propos de ceux qu'engendre le titre au porteur ;

Par M. Georges Piot, à propos des pratiques contraires à la justice dans la constitution des Sociétés anonymes ;

Par le P. Valensin, à propos de l'injustice dans les relations dérivant du travail.

La direction dans laquelle doivent être cherchés les remèdes fut indiquée par M. Jean Lerolle qui étudia le jeu des causes morales dans l'évolution de la crise économique actuelle.

En suivant cette voie, les remèdes furent indiqués :

Par Mgr Julien, dans l'exposition du rôle des puissances éducatives contre l'injustice dans les relations économiques.

Par le R. P. Desbuquois, MM. Anglade, Deslandres et Souriac, qui parlèrent successivement :

Du rôle de la profession organisée et spécialement de la profession agricole organisée contre l'injustice dans les relations économiques.

De l'action des consommateurs organisés contre les abus économiques.

Du rôle des pouvoirs publics, spécialement dans la répression pénale de la spéculation et des contrats usuraires.

La veillée religieuse ne fut pas oubliée. Puis, dans une réunion du soir, où assistaient trois mille auditeurs au moins, MM. Philippe de Las Cases et le

Desgranges firent la revue du mouvement
social en France et à l'étranger. C'était
ation et le complément de l'usage intro-
en.

ut guère, en dehors du sujet général de la
que le discours de M. Georges Goyau sur
de la Communion des Saints et celui du
Castelnau sur l'armée de demain.

urg (1). — Pour exécuter une promesse
le lendemain de la guerre, en 1919, les
Sociales tinrent leur XIVe session à Stras-
Semaine de Strasbourg eut un sujet unique
artèrent à peine quelques conférences du
ut le *rôle de l'Etat dans la Vie économique.*
bien délimité par la leçon d'ouverture de
t. Comment adapter l'Etat à ses fonctions
ies ? se demandait-il. Et il démontrait la
de cette adaptation en face de la tendance
u'ont « l'Economique » et le « Politique »
séparés, de se rejoindre et la nécessité
aphysique pour tenter utilement cette
.

inon étudia l'évolution du rôle économique
qui intervient sur le terrain économique
es modalités déterminées par les besoins,
ies et les influences politiques du moment.
ontraint par les circonstances de le faire,
avoir une politique nationale, dit M. Tur-
nd il s'agit de questions qui semblent pu-
onomiques : celles du fer, du charbon, du
blé, par exemple. Mais ces différents na-
s économiques doivent se concilier avec
ine coopération internationale.

tacles qui gênent la solution du problème

e, sur la Semaine Sociale de Strasbourg, l'ar-
. P. Guitton, *Du social à l'économique,* dans
des 5 et 20 septembre 1922.

furent étudiés ensuite par M. Vialatoux qui parla de la relation entre le désordre de notre économie et l'oubli de la vraie nature de l'ordre économique ;

par le P. Gillet qui expliqua ce que sont les doctrines individualistes sur l'Etat ;

par le P. Valensin qui expliqua ce que sont les doctrines de la Force et ce qu'elles valent en face des principes de l'ordre chrétien.

Comme étude de la situation actuelle, ii faut signaler :

L'étude, par le R. P. Danset, du mouvement de concentration de la grande industrie française depuis la guerre ;

Celle des vicissitudes de l'organisation syndicale en France pendant le même temps ;

Celle enfin des rapports entre l'organisation professionnelle et économique contemporaine.

Vint ensuite la recherche des moyens d'adapter l'Etat à ses fonctions.

L'organisation de la profession :

1° Dans la grande industrie, par le P. Desbuquois ;

2° Dans l'agriculture, par M. Anglade.

Ces moyens supposent l'application de principes généraux.

Les catholiques doivent avoir la notion du bien commun en politique chrétienne. M. Boucaud expliqua ce qu'elle est.

M. Georges Goyau étudia la grave question de la distinction et des relations du spirituel et du temporel et montra comment elles importent au gouvernement des Etats.

M. Boissard rechercha quelles doivent être les relations de la profession organisée avec l'autorité gardienne du bien commun.

Puisqu'il y a des intérêts économiques, non seulement personnels ou professionnels, mais nationaux, ces derniers doivent être représentés pour

que cette représentation s'interpose entre les individus et les groupements d'une part, et l'Etat de l'autre. Ce sont ces systèmes de représentation existant parfois à l'étranger, projetés en France, qu'étudia M. Martin Saint-Léon.

Mais il y a un groupe qui nous comprend tous, c'est celui des consommateurs et M. Deslandres, particulièrement compétent en cette matière, parla de leur participation à la vie du corps public.

Enfin, pour donner un exemple de l'organisation possible des industries d'intérêt général, M. Duval-Arnould parla de celle, sous forme d'entreprises semi-publiques, des industries de production et de distribution d'énergie.

A tous ces cours s'ajoutèrent d'importantes conférences du soir. Comme les années précédentes. il y eut une revue du mouvement catholique social depuis la dernière Semaine. Ce fut l'œuvre de M. Souriac.

M. René Pinon parla du conflit des forces matérielles et des forces morales dans la vie internationale ; Mgr Julien, du conflit des droits et des intérêts ; M. l'Abbé Thellier de Poncheville, du dévouement civique.

A une assemblée populaire alsacienne, M. Zirnheld parla aux ouvriers des travailleurs chrétiens en face des problèmes économiques et le R. P. Rutten leur indiqua la nécessité et les moyens de s'y initier.

Le côté religieux fut, comme la tradition s'en était établie, représenté par le discours de Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, à la Messe du Saint-Esprit, par celui du P. Coulet à la cathédrale sur un sujet déjà traité sous d'autres formes, mais toujours actuel : La vie économique regarde-t-elle l'Eglise ?

Et enfin par la veillée religieuse remplie par une méditation de l'Abbé Gerlier.

Les séances pratiques de documentation furent nombreuses et importantes à Strasbourg. Elles portèrent sur des sujets très divers.

Une nouvelle forme de participation aux bénéfices.

La formation de l'élite agricole par les Semaines rurales.

Les Caisses de crédit immobilier et la question d'habitation.

Le rôle de l'Assistance publique et de la bienfaisance privée en Alsace-Lorraine.

Les Syndicats d'employés et d'ouvriers.

La participation du personnel dans les chemins de fer.

Les familles nombreuses devant la loi.

L'apprentissage et les chambres de métiers.

Les chambres de métier en Alsace.

Les Secrétariats sociaux.

Dans ces séances, après l'exposé du sujet par un spécialiste, il y avait questions et réponses des auditeurs et, par conséquent, documentation mutuelle.

La Semaine de Strasbourg a donc été bien remplie, aussi bien au point de vue pratique qu'au point de vue doctrinal. Elle comptera certainement, et par son sujet, et par son lieu de séance, parmi les plus marquantes des sessions, et nous savons qu'elle a produit chez nos frères d'Alsace une excellente impression en leur révélant une France catholique et sérieuse qu'ils ne connaissaient pas assez.

A propos des quatre dernières Semaines qui se sont tenues depuis la guerre, nous n'avons pas parlé de l'attitude de la Presse. Ce n'est pas qu'elle ait été muette. Plus que jamais, elle rendait compte des seances des Semaines Sociales, mais les polémiques d'autrefois s'étaient apaisées.

On critiquait encore les Semaines Sociales — et nous reviendrons dans le chapitre suivant sur les critiques bienveillantes ou acerbes qui se sont pro-

duites. — mais on acceptait le fait, par raison ou par habitude.

Il est entendu maintenant que, chaque été, les catholiques sociaux de France se réunissent pendant une semaine et enseignent leur doctrine sur le sujet qui leur a paru le plus actuel ou le plus intéressant.

Il est admis qu'ils ont fini par acquérir une certaine importance dans l'opinion publique et même dans le Parlement où certains d'entre eux ont pénétré. Ils ne sont donc plus la petite poignée qu'on dédaignait jadis, qui était à la fois attaquée par les radicaux de gauche ou les extrémistes de droite et suspecte, disait-on, même à la hiérarchie catholique. Dix-huit ans d'existence, quatorze sessions tenues sans qu'elles aient été jamais arrêtées que par la guerre et l'approbation continue de trois Papes leur ont donné le droit de vivre.

Et l'on se demande si ces catholiques sociaux, ce ne sont pas simplement des catholiques tout court, qui s'occupent de questions que les autres ont négligées trop souvent et qui en les étudiant à fond, indiquent et trouvent des solutions que d'autres n'ont pas trouvées, tout simplement parce qu'ils n'y ont pas pensé ou n'ont pas cherché.

On s'intéresse même tellement aux solutions proposées par eux qu'on les adopte en en dissimulant, ou même, de très bonne foi, en en ignorant l'origine.

Les Semaines Sociales sont parvenues au plus grand succès qu'elles pouvaient avoir sans être exposées à l'orgueil. On ne les cite et on ne les loue pas toujours, mais on ne cesse ni de leur emprunter, ni de les imiter.

On pourra trouver un peu monotone ce long récit qui se répète forcément, cette énumération de sujets traités pendant quatorze ans. Tout cela était cepen-

dant nécessaire pour faire bien comprendre ce qui suit.

D'ailleurs, si cette sorte de table des matières des quatorze Semaines sociales donne à quelque lecteur français ou étranger qui ne les connaît pas encore bien, le désir de feuilleter la collection de leurs comptes rendus, la peine du chroniqueur et même l'ennui de ceux qui le lisent n'aurait pas été perdus, car il n'existe guère, sur le mouvement social contemporain se rattachant au catholicisme, de mine aussi riche que cette collection (1).

(1) Comptes rendus des Semaines sociales. Chronique sociale de France, 16, rue du Plat, Lyon.

CHAPITRE II

ODE, ESPRIT ET DOCTRINE DES SEMAINES SOCIALES

LEUR PHYSIONOMIE

I. — Les critiques

xposer la méthode et l'esprit des Semai-
s et de décrire leur physionomie, il est
quelque chose des critiques souvent plus
mais parfois assez plaisantes, qu'on a
l'enseignement des Semaines Sociales.
sont très amorties depuis la guerre,
dit déjà, mais c'est une raison de plus
rler. Les amis des Semaines Sociales peu-
ppeler sans amertume aujourd'hui ; bien
les éloges, elles font comprendre l'esprit
ines qui ont soulevé de telles oppositions.
iques ont deux origines : l'origine poli-
rigine sociale.
n comprendre les critiques d'origine poli-
t se rappeler la situation en France et
nt la situation des catholiques français
viron à 1914.

Les catholiques de France qui avaient eu tant à souffrir avaient une tendance naturelle à tout critiquer et à tout déplorer. Le plus souvent, c'était avec justice, mais parfois aussi, — c'est trop humain pour qu'on s'en étonne, — avec quelque exagération.

Aussi est-il facile de comprendre la sorte de stupéfaction de tous en face de catholiques qui ne se contentaient pas d'empêcher les destructions et de les déplorer, mais qui prétendaient élever une œuvre constructive et, parfois même, avec les instruments ou les matériaux empruntés aux démolisseurs.

Pour ceux-ci, c'était un danger obscur qu'ils sentaient sans très bien le comprendre.

Pour certains catholiques, la stupéfaction alla jusqu'au scandale.

Et les attaques vinrent naturellement de gauche comme de droite.

A gauche, on dénonçait la manœuvre des suppôts de la réaction qui tentaient de s'introduire dans le camp démocratique et de tromper le monde ouvrier.

Comme on éprouvait le besoin de se rassurer contre un péril mystérieux et incompris, on criait bien haut que les catholiques sociaux n'étaient qu'une poignée tenue en méfiance et bientôt condamnée par l'Eglise. Les adversaires de gauche n'avaient d'ailleurs pas besoin de beaucoup d'imagination pour donner cette rassurante prévision, car c'était ceux de droite qui l'avaient inventée.

Pour beaucoup de ceux-ci, l'action religieuse, comme l'action sociale d'ailleurs, ne doit aller qu'après l'action politique sans laquelle elle est radicalement impuissante. Ils accusaient donc les catholiques sociaux de ne pas vouloir faire de politique et par politique, ils entendaient naturellement la leur.

Il se trouvait ainsi que, pour les critiques de

les catholiques sociaux avaient le tort de ne
re de politique et que, pour les critiques de
, ils avaient celui d'en faire une hypocrite
imulée pour attaquer la politique républi-

critiques s'accordaient seulement sur un point:
rise était vouée à l'insuccès et elle serait
et étouffée par l'autorité même pour laquelle
étendait combattre, par l'autorité religieuse.
événements ont montré combien se trom-
les uns et les autres, et plus encore sur le
ur lequel ils s'accordaient que sur ceux par
s ils s'opposaient. Les catholiques sociaux
as attaqué la République, leur action n'a pas
puissante et l'autorité religieuse a continué
favoriser.

n'a pas vu encore ce que craignait le *Temps*
a Semaine de Bordeaux en interprétant très
èrement la conférence de M. Lamy : les ca-
es faire campagne ouverte pour des socia-
ontre des modérés.

critiques d'origine sociale contre l'esprit et
trines des Semaines Sociales ont évidemment
importance que les critiques d'origine poli-

ord et tout naturellement, elles s'attachent
ı fond des choses puisque c'est surtout des
sociales que s'occupent les professeurs des
es.

ite la situation politique a suffisamment
depuis 1904 pour que beaucoup des appré-
s émises autrefois en se plaçant au point de
rement politique soient, aujourd'hui, com-
ent périmées.

en sera pas évidemment de même des appré-
s émises au point de vue social. Si, au point
économique et social, il y a aussi des évo-
qui sont déterminées ou nécessitées par les

circonstances, elles sont plus lentes sûrement qu'en matière politique.

D'ailleurs, les lois économiques et les conditions sociales sont dépendantes des lois morales qui, elles, sont immuables ou dont les applications de détail peuvent seules être modifiées par les circonstances. Ce qu'on disait autrefois, au point de vue social, pour ou contre les doctrines des Semaines sociales, on peut le dire encore aujourd'hui, et ce qu'on dit aujourd'hui, on a pu le dire autrefois.

Il n'y a qu'une seule critique qui ne serait plus de mise ; c'est celle qui était formulée après Bordeaux par un économiste connu. Il parlait avec une certaine bienveillance, peut-être un peu dédaigneuse, des doctrines parfois hardies des professeurs. Ils étaient, pour lui, de petits jeunes gens pleins de bonnes intentions chez lesquels l'âge amortirait les ardeurs excessives et calmerait les exagérations.

Ce qui pouvait être vrai en 1908 ne l'est plus en 1922. Mais, avant de formuler son appréciation, le critique avait négligé de s'informer de l'âge des professeurs. Il aurait appris sans peine que, même alors, si certains d'entre eux étaient jeunes, ils ne l'étaient cependant plus assez pour être qualifiés de « petits jeunes gens », que la plupart étaient des hommes mûrs et que plusieurs étaient des vieillards d'un âge très respectable.

Mais c'était probablement la parité des doctrines et une sorte d'uniformité dans le ton qui lui avaient permis de formuler ainsi une appréciation en bloc. En tous cas nous la notons en passant. Les professeurs paraissaient jeunes probablement parce que les doctrines le paraissaient aussi.

Si on entre maintenant dans le détail des critiques de l'enseignement des Semaines, faites au point de vue social, on voit que, comme les critiques politiques, elles viennent de deux côtés opposés — quoiqu'elles aient, très probablement, la même origine.

Les critiques les plus systématiques sont venues des économistes de l'Ecole libérale. Pour eux, les catholiques sociaux commettaient l'erreur fondamentale et dangereuse de tolérer l'intervention des pouvoirs publics en matière économique. Les lois économiques s'appliquent d'une manière tout aussi inéluctable que les lois physiques. Inutile donc d'essayer de réagir contre elles et, pas plus que les lois physiques, elles n'ont à faire avec la morale. En matière économique, le « laisser faire et le laisser passer » sont la seule doctrine raisonnable et admissible. Si on ne l'admet pas, on met le doigt dans l'engrenage et on est entraîné forcément jusqu'au socialisme.

Ce genre de critiques ne vient pas seulement d'économistes matérialistes ou incroyants, il y a beaucoup de catholiques encore qui professent les doctrines de l'économie politique libérale, sans se douter qu'elles sont contredites, non pas simplement par celles des Semaines Sociales, mais par l'enseignement officiel des Pontifes romains et notamment par celui de Léon XIII, dans l'Encyclique *Rerum Novarum*.

Les socialistes, d'un autre côté, n'étaient pas plus satisfaits que les libéraux des doctrines des Semaines Sociales. D'abord les catholiques sociaux contestent le caractère inéluctable des soi-disant lois économiques, qui est un dogme pour Karl Marx aussi bien que pour l'économie politique libérale et orthodoxe. Ensuite, ils n'ont pas dans l'omnipotence de l'Etat, la même confiance que bon nombre de socialistes. Ils réservent ainsi que le disait M. Et. Lamy à Bordeaux, dans les réformes sociales, l'initiative directrice et l'influence décisive aux associations professionnelles.

Sans doute, beaucoup de socialistes ont aujourd'hui évolué en ce sens et le syndicalisme est devenu pour eux une doctrine aussi certaine que l'était l'Etatisme autrefois. Mais ils le veulent tout puis-

sant aussi et ne comprennent pas plus que les libéraux, pas plus que les étatistes, la subordination de son action à la loi morale, et donc aux influences religieuses. C'est par crainte de ces influences, qu'on ne peut nier ou ignorer depuis les interventions sociales des Papes, que tant de socialistes ou de radicaux socialistes s'acharnaient chaque année et jusqu'en 1913 après Versailles, à proclamer que c'en était fait des catholiques sociaux et que les Semaines Sociales étaient mortes.

Mais, à côté des critiques malveillantes parce qu'elles sont inspirées par la crainte, il y en a d'autres qui ont une tout autre origine et qui sont à noter sérieusement. Ce sont celles qui portent, non sur les doctrines, mais sur la méthode.

En 1911, dans la *Kolnische Volkszeitung*, M. Stegerwald, secrétaire général des Syndicats chrétiens de Cologne remarquait que les Conférences de la Semaine Sociale sont surtout du genre théorique. « A nous, Allemands, cela ne plaît pas fort », ajoutait-il.

Il n'y avait pas qu'en Allemagne qu'on pensait ainsi et nous avons entendu critiquer assez souvent le caractère trop théorique et trop philosophique de l'enseignement des Semaines, qui, disait-on, en éloignait la foule. C'est cependant à ce caractère qu'Henri Lorin tenait essentiellement et nous lui avons entendu dire, à plusieurs reprises, que les catholiques du Centre allemand négligeaient trop la théorie pour s'adonner à l'étude des intérêts matériels.

Pour les critiques de leurs doctrines, les catholiques des Semaines Sociales ont donc eu le grand tort soit d'attribuer à l'Etat des devoirs et des pouvoirs en dehors de son rôle, soit de limiter ces pouvoirs par le rôle demandé aux associations et de limiter celui-ci par les immuables droits de la morale.

Et, pour les critiques de leur méthode, ils ont eu

celui de se confiner un peu trop dans l'enseignement théorique ou philosophique quand ils auraient dû surtout guider les catholiques dans l'action sociale pratique.

Evidemment, un enseignement qui existe depuis dix-huit ans et a été distribué pendant quatorze sessions, n'a pu être toujours à l'abri de critiques légitimes.

Mais ce qu'il est essentiel de constater, avant d'aborder l'étude de ses doctrines, c'est que, pendant ces quatorze sessions, de 1904 à 1922, plus de cent professeurs ou conférenciers ont donné plus de trois cents cours ou conférences sans qu'il se soit produit entre eux aucune contrariété sensible de doctrine.

Sans doute, ils ont pu différer d'opinion sur certaines solutions momentanées des difficultés présentes, ils ont eu plus ou moins de confiance dans les remèdes préconisés ou essayés. Mais sur les principes, sur la doctrine qui en résulte, on ne peut constater aucune contradiction.

C'est justement pour cela que la collection des comptes rendus des treize Semaines Sociales est, non seulement une mine précieuse de doctrine et de documents, mais encore, même surtout, un des monuments les plus harmonieux qu'il soit possible de trouver, et dans ses parties et dans son ensemble. Ajoutons que tout cela a été professé au grand jour, que tout le monde pouvait assister aux cours, que les comptes rendus ont été imprimés et sont à la disposition de tous.

Constatons enfin que des prêtres et des évêques les ont suivis, contrôlés, écoutés tous les ans, que les comptes rendus imprimés ont passé sous les yeux de la censure ecclésiastique et que, chaque année, depuis 1904 jusqu'en 1922, Rome a envoyé ses bénédictions et ses félicitations aux organisateurs, aux professeurs et aux auditeurs.

Certes, cela ne leur confère nullement l'infailli-

bilité et cela ne compromet pas l'autorité suprême qui pourra toujours séparer, s'il y a lieu, l'ivraie du bon grain, et condamner tel ou tel point de l'enseignement des Semaines Sociales. Mais reconnaissons pourtant qu'il y a, et dans cet accord sur les principes maintenu pendant dix-huit ans, entre plus de cent penseurs, et dans cette approbation de leur masse tout au moins, par l'autorité religieuse à tous les degrés, de solides garanties.

On peut se tromper, même avec les doctrines des Semaines Sociales ; du moins, se trompera-t-on en bonne compagnie et, en tout cas, il semble bien qu'on a moins de chance de le faire en y adhérant qu'en les contredisant.

II. — Méthode

Pour que cette unité dans l'enseignement des Semaines Sociales se soit maintenue, il faut évidemment qu'elles aient eu une méthode et une doctrine. Recherchons maintenant ce qui caractérise l'une et l'autre.

La méthode, c'est de remonter toujours aux principes lors même que le but final est une application purement pratique et même banale. C'est justement ce que n'aimaient pas les Allemands ainsi que l'écrivait en 1911, nous l'avons vu, M. Stegerwald. C'est au contraire ce qu'aimaient d'autres étrangers et notamment le journaliste belge qui écrivait en 1913 : « J'ai pu apprécier combien il était salutaire « pour qui s'occupe sérieusement de pratique so- « ciale, de faire, pendant quelques jours, abstrac- « tion complète de celle-ci, pour ne considérer que « les principes qui déterminent notre action ». Pour

bienveillante qu'elle soit, cette appréciation d'un étranger ami est d'ailleurs exagérée. Ce n'est évidemment que par comparaison avec ce qui se passe dans les Semaines Sociales belges qu'on peut trouver qu'en France, pendant les quelques jours de la Semaine, on fait abstraction complète de la pratique sociale pour ne considérer que les principes qui déterminent notre action.

Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne s'occupe jamais de l'action sans avoir étudié auparavant ou sans étudier parallèlement les principes qui la déterminent.

Donnons quelques exemples :

A Bordeaux, en 1909, on a étudié assez complètement la question de la grève. Mais, avant de mettre en face le fait et le droit de grève, et, ce qui est bien une question de pratique sociale, la réglementation du droit de grève, — questions qui étaient réservées à un juriste, — un théologien avait fait un cours sur : La grève devant la conscience (1). Il s'était posé cette triple question : 1° Qu'est-ce que la grève ?

2° Y a-t-il un droit de grève ?

3° A quelles conditions la grève est-elle légitime?

Ce n'est qu'une fois le terrain déblayé des questions théoriques, des questions de principe, qu'on a abordé la pratique sociale : fait de grève, réglementation de la grève.

Il est évident qu'en agissant ainsi on se conforme à la logique. Avant d'étudier les faits qualifiés de grève, il faut savoir ce qu'on peut appeler grève, et, quoique la première question que se posait le professeur paraisse naïve, la définition de la

---

(1) La grève devant la Conscience, cours de M. l'abbé Ch. Antoine. Compte rendu, p. 90.

grève n'est pas si simple à donner qu'on se le figure.

D'autre part, il est bien certain que, s'il n'y a pas de droit de grève, la seule réglementation possible, c'est de prohiber le fait. Or, la prohibition absolue du fait de grève a été pendant assez longtemps dans notre législation pour qu'il soit essentiel de rechercher si c'est à bon droit qu'elle a disparu. Il était donc nécessaire qu'un théologien autorisé vînt affirmer l'existence du droit de grève en soi.

Mais il était essentiel aussi qu'il indiquât dans quelles conditions la grève est légitime, car la réglementation à faire du fait de grève dépend naturellement des conditions dans lesquelles ce fait devient un droit.

L'enseignement pratique ne pourra donc être utile que s'il vient après l'enseignement théorique des principes. S'il passait avant, il pourrait même être dangereux et donner aux ouvriers de singulières illusions sur l'étendue et la portée du droit qu'ils ont, dans certains cas, de déclarer la grève.

Prenons un second exemple :

Lors même qu'un enseignement roule sur une série de questions moins directement pratiques comme, par exemple, celui de Versailles qui fut, à peu près tout entier, sur la responsabilité, il y a intérêt à dégager d'abord les premiers principes. C'est aussi utile pour les professeurs que pour les auditeurs. Les premiers n'auront pas à les rappeler à chaque instant et il ne pourra se faire, dans l'esprit des seconds, aucune confusion résultant des termes peut-être bien identiques au fond, mais à coup sûr divers dans la forme, dont on se sera servi pour les leur rappeler. Aussi trouve-t-on au début de la Semaine de Versailles, deux cours, l'un sur la philosophie, l'autre sur la théologie de la Responsabi-

lité (1), cours confiés l'un et l'autre à un théologien. Pour qu'il y eût réellement lieu d'étudier la question des responsabilités, il fallait établir d'abord que, pour qu'il y ait responsabilité, il faut qu'il y ait conscience et conscience libre, connaissance et choix. C'est la philosophie de la responsabilité. C'est une fois cette vérité établie seulement qu'il y a lieu d'étudier les responsabilités de diverses natures qui nous incombent aux uns et aux autres.

Mais cette notion de la conscience libre est elle-même insuffisante pour bien déterminer nos diverses responsabilités. Envers qui sommes-nous responsables ? Envers nous-mêmes seulement quand les actes que nous posons n'ont de conséquences que pour nous ? Et quand ils en ont pour les autres comme pour nous, envers qui sommes-nous responsables ? Et quelles sont les sanctions de nos responsabilités ?

C'est à ces redoutables questions que répondra, non pas la seule philosophie de la responsabilité, mais cette philosophie éclairée par la théologie de la responsabilité.

On voit la nécessité de connaître ces réponses avant de pouvoir étudier en détail la question ou les questions de nos responsabilités.

Ces deux exemples font suffisamment saisir la méthode des Semaines Sociales. Ainsi que l'exprime en deux mots leur devise, elles veulent bien entraîner ou pousser à l'action, mais, pour être bien certaines qu'il n'y aura pas erreur dans la direction de cette action, elles commencent toujours par la science des principes qui doivent la dominer et elles n'hésitent pas à remonter aux premiers, même à ceux qui semblent les plus élémentaires et qui de-

(1) La philosophie de la responsabilité . La théologie de la responsabilité : cours de M. l'abbé Sertillanges, compte rendu de Versailles, pages 27 et 41.

vraient être, pour des chrétiens du moins, les plus connus parce que, hélas ! ils ne le sont pas toujours bien, ou parce qu'ils sont trop souvent oubliés et, par conséquent utiles à rappeler sans cesse.

Les Semaines Sociales ont du reste une grande ambition, c'est que leur enseignement puisse profiter à tous, c'est-à-dire, non seulement aux chrétiens instruits, mais encore à ceux qui ne le sont pas assez ou même à ceux qui ne sont pas chrétiens, de manière à démontrer à tous l'influence sociale de la doctrine chrétienne.

III. — Doctrine et Esprit

Il y a donc eu unité dans l'enseignement si divers des Semaines Sociales, d'abord parce qu'il y a eu unité dans la méthode. Mais cette unité dans la méthode aurait été elle-même insuffisante s'il n'y avait pas eu unité dans la doctrine.

Il est impossible, pour démontrer que cette unité de doctrine a existé, de suivre les professeurs des Semaines à travers le développement de ces programmes un peu touffus dont la liste même incomplète des cours donne une idée. Il suffira d'énumérer les principes premiers sur lesquels tous ceux qui ont professé étaient d'accord. Sans doute ils sont rappelés un peu dans chaque cours, mais ils se trouvent condensés et résumés surtout dans certains cours doctrinaux et principalement dans les déclarations qui étaient lues au début de chaque session par le président de la Commission. Ces déclarations se sont développées et précisées d'année en année.

La première date d'Orléans en 1906, elle indique très nettement le but poursuivi et aussi les moyens qui seront employés.

« Toutes les leçons de la Semaine Sociale, disait

« Henri Lorin à Orléans, ont pour fondement la « conception de la fraternité humaine, pour objet « l'exposé de ses conséquences, pour but la recher- « che de ses applications aux contingences d'aujour- « d'hui. Dès qu'on explore l'idée de fraternité, l'on « est au cœur du catholicisme, car, seul il la fournit « et l'incarne dans une institution, seul il lui donne « une valeur impérative et obligatoire, seul il la « sanctionne.

« Supprimez l'obligation évangélique d'amour, « l'idée de fraternité manque de valeur efficace, « supprimez la paternité divine, détruisez la pa- « pauté qui en est l'expression vivante, l'idée de fra- « ternité manque de base logique, de symbole po- « sitif.

. . . .

« La solidarité dont on fait grand bruit dans cer- « taines écoles philosophiques et politiques n'est « qu'un plagiat, à demi timide, à demi audacieux « de l'idée de fraternité.

. . . .

« Entre la solidarité, fait qui se constate, et la « solidarité érigée en devoir, la passerelle néces- « saire, la mystérieuse passerelle que l'on voudrait « dissimuler au moment où l'on s'en sert, c'est la « conception de la fraternité des hommes tous créés « à l'image et à la ressemblance de Dieu, tous ra- « chetés par le Christ. »

La fraternité humaine dérivant de la paternité divine et du rachat par le Christ c'est bien en réalité le principe premier d'où dérivent toutes les conséquences théoriques et pratiques que seront chargés d'exposer tous les professeurs des Semaines Sociales.

Quand ils étudient les phénomènes économiques,

c'est toujours leur portée sociale et leur répercussion sur l'homme dont ils s'occuperont.

« Ces phénomènes, disait encore Henri Lorin, à « Marseille, ont pour support des choses matérielles, « mais ils sont essentiellement constitués par des « actes humains, rattachés à des fins humaines, et « leurs circonstances dérivent des facultés naturelles « de l'homme, de ses rapports avec le monde phy- « sique, de la vie sociale qui est le cadre nécessaire « de son activité.

« Envisager les phénomènes au point de vue « exclusif de leurs supports matériels, indépendam- « ment des hommes qui en sont le point de départ « et les aboutissants, c'est implicitement mécon- « naître le fait et le caractère de l'intervention « humaine, dénier à celle-ci un rôle distinct, une « dignité propre, une valeur spéciale, c'est *a priori* « admettre comme postulat une conception matéria- « liste et déterministe de l'agent humain. Unité « vivante, indivisible, l'homme entre entier dans « chacun de ses actes. Le problème de l'homme se « trouve donc soulevé dans sa plénitude, dès qu'une « manifestation quelconque de l'activité humaine est « en cause et la manière de traiter celle-ci est soli- « daire de la solution donnée à ce problème. » (1)

Et l'on voit de suite quelle puissante unité a du donner à l'enseignement des Semaines Sociales ce premier principe. La doctrine a été une, parce que tous ceux qui l'enseignaient donnaient au problème de l'homme une seule et même solution. C'est en vue de l'homme par qui et pour qui la richesse est produite que le catholique doit envisager la doctrine économique.

Or ces hommes par qui et pour qui sont produites les richesses que sont-ils et spécialement, puisqu'il

(1) Semaine Sociale de Marseille, déclaration P. 16.

s'agit de vie sociale, que sont-ils les uns par rapport aux autres? Lorin va nous le dire :

« Suivant les enseignements de la foi, les êtres « humains ont entre eux, en vertu de leur communauté d'origine et de fin, un véritable lien de « fraternité ; enfants de Dieu, donataires au même « titre du domaine terrestre, ils ont tous mission « d'agir pour l'assujettir et le faire servir à l'en- « tretien et au développement de leurs personnes ; « formés à l'image et à la ressemblance du Père « commun, ils ont leur activité mue et dirigée par « leur propre volonté et, par suite, ont chacun à « l'endroit de leurs actes, rôle de cause efficiente et « qualité d'auteurs. Constituée et caractérisée par « cette quadruple prérogative d'une origine, d'une « fin, d'une ressemblance et d'une dotation divines, « la dignité de la personne humaine est égale dans « tous les hommes et mérite en tous un égal res- « pect. » (1)

« Altérée par le péché originel, cette dignité de « la personne humaine a été rétablie, affermie et « même exhaussée par l'incarnation et la Passion « du Christ, incarnation qui a élevé au plus insigne « honneur la substance humaine, Passion qui l'a « libérée de la servitude où elle naît, et réconciliée « avec son Créateur. »

Il est facile de retrouver, dans ces fortes paroles, l'écho des enseignements de Léon XIII rappelant aux riches et aux patrons dans l'Encyclique *Rerum Novarum,* le devoir de respecter en l'ouvrier la dignité de l'homme relevée encore par celle du chrétien.

On voit avec quelle insistance, trois ans après Orléans, le Président de la Commission des Semaines Sociales revient sur l'idée et sur l'origine de la

(1) Déclaration de Marseille, pages 17 et 18.

fraternité humaine, idée qu'il complète par celle de la dignité de la personne humaine.

Et cinq ans après, à Versailles, dans les dernières paroles par lui prononcées aux Semaines Sociales, il revenait encore sur ces idées :

« La réalité humaine, disait-il, qui est au fond « des phénomènes économiques, c'est l'homme con- « cret, tel qu'il est, tel qu'il se comporte dans la « vie, avec ses exigences et ses aptitudes naturelles, « mais aussi gratuitement élevé avec sa nature et « sa puissance à l'ordre surnaturel. »

....

« La donnée chrétienne de la fraternité humaine « fixant ce que les hommes sont et valent les uns « par rapport aux autres, commande nécessaire- « ment aux yeux du fidèle la façon dont les hommes « doivent se comporter les uns vis-à-vis des autres « pour ne pas contrevenir au plan divin; telle est « l'idée directrice de nos recherches. » (2)

Il semble bien qu'on est là à la source et au centre de la doctrine qui a donné l'unité à l'enseignement des Semaines Sociales.

Un an après la déclaration de Versailles, Henri Lorin mourait, mais cinq ans après sa mort, les Semaines renaissaient à Metz et M. Duthoit, le nouveau président de la Commission, dans la déclaration d'ouverture de cette nouvelle série de sessions, se réclamait de la doctrine d'Henri Lorin.

A Caen, l'année suivante, il citait, de la déclaration de Versailles, précisément une des phrases que nous venons de citer nous-mêmes. Et, ayant à parler de la production, il disait : « Il y a autre chose dans la

---

(2) Semaine de Versailles, déclaration d'ouverture, pages 17 et 18.

« personne humaine que le producteur, *l'homo œco-*
« *nomicus* : le travail n'est pas le tout de l'homme. « Il y a en lui la créature de Dieu, destinée à la « vie familiale et civique, appelée par surcroît à la « vie surnaturelle. Le producteur et la créature de « Dieu, le chef de famille, le citoyen, le membre de « l'Eglise enseignée, c'est tout un. » (1)

A Toulouse, où son sujet semble moins nécessiter le rappel des premiers principes, le nouveau Président de la Commission des Semaines Sociales, en traitant de la Crise de la Probité publique, reviendra cependant encore sur ces idées du rôle de l'homme dans les faits économiques et sur les relations qu'ils établissent nécessairement d'homme à homme.

« Dans tout phénomène économique, dit-il. « l'homme est cause efficiente et cause finale, pro- « ducteur et destinataire. Incapable de dompter la « nature et de lui arracher la substance indispen- « sable sans l'aide de ses semblables, il entre en « communication avec eux et, par des institutions « et des contrats, il pourvoit au meilleur aménage- « ment possible des rapports nécessaires et à la fruc- « tueuse utilisation du domaine terrestre. Ainsi, « dans tout phénomène économique, apparaît à « chaque instant le libre jeu des volontés humai- « nes. » (2)

C'est encore une répétition des affirmations antérieures. L'homme, cause efficiente et cause finale des phénomènes économiques, y est engagé tout entier. D'où la nécessité, pour les bien étudier et les bien juger, d'avoir une juste notion sur la nature de l'homme.

---

(1) Semaine de Caen, déclaration d'ouverture, p. 38.

(2) E. Duthoit : La crise de la probité publique et le désordre économique. Chronique sociale de France, juillet 1921, p. 421.

L'homme a changé, la doctrine est bien restée la même et l'on en revient toujours au même principe.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si ces cent et quelques professeurs qui ont enseigné sur les sujets les plus divers : la famille, la profession, la cité, le travail, la propriété, les échanges, ont pu le faire sans qu'il se soit produit entre leurs enseignements si variés, de contradiction grave.

Ils appliquaient tous la même méthode, soit en faisant de la théorie, soit en étudiant simplement les faits sociaux. Dans l'étude des phénomènes, ils remontaient toujours aux premiers principes qui permettent de porter sur les actes humains un jugement de valeur.

Et surtout, ils étaient d'accord sur ces principes : Paternité divine et rédemption par le Christ, d'où dérive la fraternité humaine, souveraine dignité de l'homme fait à l'image de Dieu et racheté par un Dieu qui a voulu se faire homme et souffrir en tant qu'homme.

Nous pourrions poursuivre plus loin et montrer comment de ce premier principe ont été déduites les mêmes conséquences quand on a étudié les sujets si divers qui ont rempli les quatorze sessions des Semaines Sociales. Qu'il s'agisse des sociétés nécessaires, du travail et de la production, des relations économiques des hommes entre eux, toutes les solutions sont conditionnées et on peut le dire imposées, par la solution qu'on a donnée au problème de l'homme.

Nous pourrions poursuivre encore et montrer comment l'unité constituée grâce à un premier principe se continue dans les branches diverses de l'enseignement social. Mais il faudrait pour cela donner l'analyse de tous les grands cours doctrinaux ou, tout au moins, celle des déclarations faites à l'inauguration de chaque Semaine. La tâche est au-dessus de nos forces et, si nous pouvions l'entreprendre,

la place nous manquerait pour la mener à bien. Les conférences doctrinales et surtout les déclarations d'ouverture sont tellement condensées qu'il est presque imposible de les résumer. Il faudrait les citer presque en entier, car, pour profiter de tout ce qui s'y trouve, il faut les lire attentivement et même les relire.

Ce que nous avons dit suffit, tout au moins, pour qu'on puisse se rendre compte de la méthode et de la doctrine des Semaines Sociales et, par conséquent, pour comprendre quel en est l'esprit.

Quand on l'aura compris, on s'expliquera facilement pourquoi et comment elles ont pu triompher de l'indifférence du public et des contradictions qui ne leur ont pas manqué quand elles ont été connues. Cette lutte et ce triomphe leur ont permis de rayonner autour d'elles et d'exercer dans ce commencement du xxe siècle une action qu'il nous reste à étudier.

Il est essentiel cependant de donner auparavant une idée de leur physionomie.

IV — Physionomie des Semaines sociales

Les Semaines Sociales ont aussi une physionomie spéciale et très caractéristique. Il serait à craindre, si nous n'en donnions une idée, qu'on ne leur attribuât une gravité exagérée. Cette physionomie s'est dessinée peu à peu, à mesure que leurs organisateurs prenaient de l'expérience et que le nombre des auditeurs anciens, des habitués des Semaines, augmentait. Des habitudes, des traditions se sont créées et, en fréquentant les anciens, les nouveaux venus s'y sont naturellement conformés.

D'abord, malgré la variété des lieux, le cadre est

toujours à peu près le même. Sauf deux exceptions, c'est celui d'un collège en vacances : grande salle pour les cours, salles de classe ou d'étude pour les séances de documentation, pour la librairie, pour la correspondance, pour les professeurs, pour la Presse. Là où on a pu le trouver assez vaste, réfectoire pour les repas auquel s'ajoute, parfois, un local spécial pour les petits repas du matin. Il y a naturellement une chapelle où se célèbre, le premier matin de la semaine, la messe du Saint-Esprit, dite le plus souvent par l'évêque qui donne l'hospitalité à la Semaine.

Parfois, il ne s'est pas trouvé dans l'établissement de pièce assez vaste pour les repas en commun ou pour les cours. Pour ceux-ci alors, c'est la chapelle qui en tient lieu comme à Metz, à Caen ou à Strasbourg. Après la messe, le Saint-Sacrement est enlevé, et un grand rideau sépare le sanctuaire de la nef. Ce n'est pas sans une certaine émotion que les professeurs laïques viennent s'asseoir pour parler devant l'autel où s'est célébré le saint sacrifice. Ailleurs, on a été obligé, faute de place, de dresser une vaste tente qui servira aux repas en commun ou même, comme à Saint-Etienne, un abri temporaire pour la salle des cours.

A l'entrée, le secrétariat. C'est là que se présentent les auditeurs, pour prendre les renseignements, les cartes de la journée, les tickets pour les repas. Il est desservi et par des jeunes gens venant du secrétariat central de Lyon, et par ceux qu'a réunis la commission locale et qui sont vite aussi au courant de leur service que leurs aînés.

A la porte des locaux proprement dits de la Semaine, le préposé aux entrées demande sévèrement à ceux qui arrivent leur carte permanente ou leur carte de la journée. Pour les auditeurs inscrits, la formalité ne se renouvelle pas souvent, car ils portent généralement à la boutonnière le ticket qui

constate leur qualité. D'ailleurs, malgré leur nombre, le préposé ne tarde pas à les connaître tous ; il les accueille avec un sourire de bienvenue.

Mais n'essayez pas de forcer la consigne. Nous avons vu des professeurs qui avaient oublié leur carte, obligés d'envoyer chercher le président de la commission ou un des secrétaires pour faire attester leur qualité.

On entre généralement dans une vaste cour sur laquelle donnent les principaux locaux de la Semaine: chapelle, salle de cours, réfectoire, librairie. Parfois, au fond de cette cour, un jardin ombreux qui sera la joie de tous les semainiers dans leurs instants de liberté.

Vous êtes entré dès le matin, quelques instants avant l'heure de la messe et, puisqu'on vous a laissé entrer, c'est que vos papiers sont en règle. Un coup de cloche annonce la messe, et, si c'est le premier jour, la nef est pleine. Il ne manque que les auditeurs amenés par des trains trop tardifs ou qui sont encore à chercher en ville le gîte qui leur a été assigné.

Les autres jours, l'assistance est un peu moins nombreuse, car un certain nombre de semainiers sont allés satisfaire leur dévotion dans les sanctuaires de la ville. Mais il y a un jour de la semaine où l'assistance est aussi fournie qu'à la messe du Saint-Esprit, c'est celui où se célèbre la messe pour les semainiers et les professeurs défunts. A quelque jour que ce soit, d'ailleurs, les communions sont nombreuses. L'action de grâces ne peut se prolonger longtemps, car l'heure presse, surtout quand il faut aménager la chapelle pour servir de salle de cours.

On se retrouve pour prendre le petit déjeuner. C'est là, d'abord, que les connaissances se nouent ou se renouvellent. On serre avec effusion les mains des anciens, on présente les nouveaux où l'on se pré-

sente à eux. On cause amicalement et l'on va continuer dans la cour la conversation commencée.

C'est pendant ces premiers instants de la Semaine que le rôle des jeunes employés du secrétariat est particulièrement important. Depuis huit ou dix jours déjà, ils sont au travail, et le travail a été formidable. Il a fallu organiser les logements : logements en commun dans les dortoirs des établissements scolaires en vacances, chambres à l'hôtel, chambres chez les habitants qui les ont offertes à la commission locale. Tout adhérent à la Semaine Sociale arrive avec une carte lui indiquant où il trouvera son gîte. Tout cela a donné lieu à une abondante correspondance, soit avec le secrétariat général de Lyon, soit avec la commission locale auprès de laquelle il est venu s'installer depuis quelques jours.

Au secrétariat, on connaît donc, de nom tout au moins, tous les adhérents. Mais souvent ceux-ci ne se connaissent pas entre eux. Et cependant M. X... tient essentiellement à causer avec M. Y..., à qui il a à demander ou à fournir de précieux renseignements sur quelque œuvre ou institution locale qu'il connaît ou dont il a entendu parler. Alors, ce sont les courses après les jeunes employés du secrétariat qui sont, à ce moment, incontestablement les mieux informés.

« Connaissez-vous M. Un Tel ?... Pouvez-vous me l'indiquer ou me présenter à lui ? » etc.

Et obligeamment, le jeune secrétaire se met à la recherche de la personne demandée ou de celle qui peut servir d'agent de liaison.

Que de pas n'ont-ils pas faits dans les vastes locaux de la Semaine pour satisfaire les légitimes curiosités des semainiers ! Cela dure jusqu'à la fin, car il y a les retardataires, qui n'ont pu venir dès le premier jour et qui n'en sont que plus anxieux et plus pressés de trouver ceux qu'ils cherchent.

Mais voilà la cloche qui sonne de nouveau, et

tout le monde se hâte vers la salle des cours, car personne ne veut manquer la leçon d'ouverture qui a une importance spéciale puisqu'elle résume et synthétise le sujet principal de la Semaine.

Magistralement faite par Lorin autrefois, par M. E. Duthoit aujourd'hui, cette leçon demande aux auditeurs une attention particulièrement soutenue parce que le sujet y est condensé et qu'elle indique et rappelle, comme nous l'avons fait comprendre par des citations, les principes essentiels sur lesquels seront fondées les leçons de la Semaine.

Après la première leçon, les auditeurs se dispersent sous les ombrages des cours ou du jardin. On continue les conversations commencées, on cherche les personnes qu'on n'a pu trouver encore, on échange ses impressions sur ce qu'on vient d'entendre et sur ce qu'on a déjà vu. Les anciens comparent la Semaine qui commence avec celles d'autrefois, et c'est toujours quelque progrès qu'ils constatent. Tout cela ne saurait être bien long, car la cloche appelle pour le second cours qui n'est pas écouté avec moins d'attention que le premier. Les notes sont même prises avec plus de soin, car l'habitude s'est introduite de mettre la leçon d'ouverture imprimée à la disposition des auditeurs dès le premier jour et ils ont pu se la procurer à la librairie.

Mais il y a des auditeurs spéciaux dont on a facilité la tâche, ce sont MM. les journalistes. Une salle spéciale est à leur disposition où ils trouvent, faits d'avance par les professeurs, le résumé des cours de chaque journée. Ne croyez pas, d'ailleurs, que cela les dispense de leur travail. Sans doute, ces résumés sont envoyés à tous les journaux qui en font la demande, et même à d'autres, mais le reporter délégué à la Semaine Sociale y joint ses observations et ses impressions personnelles, note les présences, indique les points qui l'ont le plus frappé et, de

tous les auditeurs, il est sûrement celui qui impose le plus de travail aux employés du secrétariat. Il veut à toute force interviewer les professeurs ou les hôtes de marque. C'est celui qui questionne le plus et c'est lui qui vient demander qu'on expédie en hâte sa copie pour qu'elle ne manque pas le train qui doit l'emporter à temps. Le secrétariat la fait porter à la poste ou en gare par de jeunes bicyclistes recrutés par la commission locale.

Le second cours est terminé, et il y a généralement un repos plus prolongé pour attendre le repas en commun. C'est à ce repas de midi que les semainiers sont, en général, le plus nombreux.

Vous voyez circuler dans la cour un homme aimable et affairé qui aborde les personnages connus et discute avec animation avec eux en arrêtant souvent d'une main apaisante leurs gestes de dénégation. C'est le président Duthoit qui recrute ceux qui doivent prendre la parole à l'heure des toasts. Ce n'est pas une petite affaire, car il faut non seulement choisir les orateurs, mais encore leur indiquer les personnes ou les œuvres que chacun doit saluer.

Il est assez émouvant de parler devant ces auditoires des repas en commun. Ils sont là, quatre ou cinq cents, avides d'entendre, augmentés encore en nombre par le personnel de service, non moins avide et non moins au courant qu'eux-mêmes, car il se compose généralement d'élèves de l'établissement et de séminaristes en vacances qui sont venus offrir leur concours et qui, lorsqu'ils l'ont pu, se sont assis aux tables de la salle des cours avant de faire circuler les plats autour de celles du réfectoire.

Le bruit n'est peut-être pas aussi intense que dans un repas de collège quand il y a *Deo gratias*, mais, enfin, celui des cuillers et fourchettes résonnant sur les assiettes et celui de deux ou trois cents conversations, même sur le ton le plus modéré, suffit pour emplir la salle.

Cependant, de même que la cloche du président a obtenu le silence pour le *Benedicite*, elle l'obtient pour les toasts. Et si ceux qui doivent lui succéder sont improvisateurs, ils peuvent puiser dans le toast de M. Duthoit une matière suffisante pour les leurs. Ses toasts sont, en effet, aussi nourris que ses leçons, et il possède l'art merveilleux de n'oublier personne et de dire à chacun ce qu'il faut. Nous l'avons entendu, notamment, saluer les hôtes étrangers appartenant à douze ou quinze nations différentes, et trouver, pour chacun d'entre elles, le mot qui convenait.

Il y a des toasts qui sont de rigueur à la Semaine Sociale. D'abord celui au Pape qui l'a bénie, ensuite le toast loyal au chef du Gouvernement, qui seront confirmés, d'ailleurs, par des télégrammes envoyés. Et, enfin, les remerciements à l'évêque qui reçoit, cette année, la Semaine Sociale. Celui-ci, qui est, le plus souvent, présent, répond, et les mots qu'il dit viennent confirmer, avec un peu moins de gravité, ceux qu'il a prononcés le matin, à l'issue de la messe pour saluer les semainiers.

Puis c'est la série des orateurs dont chacun a sa mission indiquée d'avance. On remerciera la commission locale et son président, on saluera les hôtes de distinction étrangers ou autres, on remerciera les dévoués serveurs qui écoutent derrière les tables, ei tout cela, il faut le faire sans être trop long pour ne pas fatiguer l'auditoire, en mêlant, autant que possible, la spirituelle plaisanterie aux compliments mérités, pour détendre les esprits qu'ont fait travailler les deux cours du matin. Reconnaissons qu'on réussit généralement assez bien dans cette tâche ardue.

Après le repas en commun, plusieurs heures s'écoulent avant la reprise des cours proprement dits. Elles sont propices aux longues conversations intimes, aux projets qui s'ébauchent d'après les ren-

seignements pris, aux questions qui les provoquent. Mais ne croyez pas que ce soit là leur seul emploi. Après un des cours du matin, un professeur, un membre de la commission locale, un des secrétaires généraux, M. Gonin ou M. Boissard, a indiqué un ou même plusieurs emplois du temps.

Des savants locaux ou des notabilités de l'administration communale guideront ceux qui le désirent dans la visite de la ville. Aucun renseignement ne leur manquera ni sur l'histoire et l'archéologie des bâtiments, ni sur les grandes industries locales ou les grandes institutions. La matière ne manque pas dans des villes comme Rouen, Versailles, Toulouse ou Strasbourg quand il s'agit de monuments, comme Saint-Etienne ou Limoges quand il s'agit d'industries, comme Strasbourg encore quand il s'agit d'institutions communales. Ces visites qui s'étendent parfois aux environs immédiats de la ville sont un charme pour les semainiers qui ne craignent pas la fatigue.

Mais ils sont souvent fort embarrassés quand ils veulent satisfaire aussi leur désir de prendre, après les leçons théoriques, une documentation pratique sur ce qui existe, sur ce qui s'est créé, sur les résultats obtenus par les efforts des catholiques sociaux documentés par les Semaines Sociales et les institutions qui en sont sorties et dont nous dirons un mot plus loin.

La grande salle des cours n'est pas la seule. En parcourant les couloirs vous trouvez sur les portes des affiches indiquant la salle A, la salle B, la salle C. Le programme de la Semaine vous indique déja qu'entre une heure et quatre heures, par exemple, dans l'une d'elles, il y aura une séance de documentation sur un sujet agricole, dans une autre, sur un sujet syndical, dans une troisième sur une institution locale. Les semainiers qui craignent la fatigue des visites extérieures, choisissent et ont sou-

vent peine à choisir entre les séances qui se tiennent à la même heure. D'autres sacrifient le plaisir de la promenade instructive au désir de se documenter, et des auditoires moins denses, mais nombreux encore, se forment autour des directeurs des séances. Ces sujets, les lieux et heures où ils seront traités leur ont été rappelés, comme nous l'avons dit, à une des séances du matin et le sont encore par des affiches apposées près de l'entrée. Ils sont abordés par le directeur de la séance d'après son inspiration individuelle. Ici, il se borne à quelques brèves indications et provoque les questions des auditeurs ou les renseignements qu'ils peuvent donner. Là, quand le sujet semble l'exiger, il fait une véritable conférence et donne ensuite les explications qu'on lui demande. Partout, les questions sont nombreuses et le temps ne suffit pas pour répondre à toutes. Ce sont alors les conversations qui se continuent aux moments où elles sont possibles, les notes prises ou transmises, amorcés de correspondances qui s'engageront plus tard et qui aboutiront souvent à quelque création utile. Combien n'en est-il pas né qui viennent de là ; c'est un syndicat agricole ou ouvrier, c'est une Semaine rurale ou une Semaine Sociale locale, ou une coopérative. On a retenu des conférenciers, demandé des modèles de statuts, appris où on peut s'en procurer. En un mot, comme l'appellation de la réunion l'indique, on s'est documenté. Aux grands cours, on avait fait de la science, là on se prépare immédiatement à en tirer profit pour l'action.

Mais la journée est loin d'être finie. Quand les excursionnistes sont rentrés, il y a encore au moins un grand cours. On l'écoute, malgré la fatigue qui commence à se faire sentir, on prend des notes, on applaudit aux beaux endroits.

Le repas en commun du soir ne termine même pas toujours la journée. Il réunit généralement moins de

monde que celui du matin, parce que les semainiers qui ne se sont donnés aucun moment de liberté, profitent des instants qui suivent le dernier cours pour tenir des réunions particulières avec les amis plus intimes, anciens ou nouveaux. Il y a cependant parfois des sortes de banquets officiels le soir, c'est lorsqu'on a à honorer des hôtes que le temps mesuré au repas de midi a empêché de recevoir assez solennellement. Alors, tout ce monde reste et la multiplicité des toasts retient les semainiers autour de la table commune sous les derniers rayons du jour qui tombe. C'est ce qui s'est passé notamment à Strasbourg pour recevoir les hôtes étrangers de la Semaine. Ils étaient si nombreux de toutes les parties du monde qu'il a fallu le temps de donner la parole à tous les représentants des nations qu'avait, avec un tact exquis, salué M. Duthoit, président de la commission (1).

Mais trois fois au moins pendant la Semaine ce repas du soir doit être abrégé, car des réunions, les plus nombreuses de toutes, attendent les semainiers.

C'est d'abord la cérémonie religieuse. Elle comprend généralement un sermon ou une méditation par un orateur religieux renommé sur le sujet général de la Semaine. C'est ainsi qu'à Versailles, M. l'abbé Thellier de Poncheville fait méditer ses auditeurs sur leurs responsabilités ; qu'à Caen, le P. Gillet expose ce qu'on pourrait appeler la théologie de la production; qu'à Strasbourg, le P. Coulet explique comment et pourquoi l'Eglise, à côté de la cité, a à s'occuper des questions économiques.

Cette assemblée religieuse qui se termine par un

---

(1) *Le Comité catholique des Amitiés françaises* a beaucoup aidé, depuis quatre ans, au recrutement des auditeurs étrangers. A Strasbourg, douze d'entre eux, étudiants à Paris, avaient été envoyés par le Comité des Amitiés, qui avait pris à sa charge leurs frais de voyage et de séjour.

salut solennel a généralement une haute portée artistique. C'est là que dans les vieux et splendides sanctuaires du passé, inondés de lumière et remplis comme aux plus grandes fêtes, non seulement par les semainiers, mais encore par la population de la ville, on peut savourer les émotions artistiques données par l'impeccable exécution de la musique religieuse. Aucun auditeur qui les a entendus n'oubliera jamais, notamment, les maîtrises de Dijon, de Caen ou de Strasbourg.

C'est un des moyens de faire participer à la Semaine Sociale ceux qui ne peuvent consacrer une partie de leur journée à en suivre les cours.

Ce moyen n'est, d'ailleurs, pas le seul. Il y a aussi les assemblées générales du soir, trop nombreuses, elles aussi, pour qu'elles puissent se tenir dans le local de la Semaine. On est donc obligé d'emprunter quelque salle des fêtes, et ce n'est pas une des moindres difficultés pour la commission locale de la découvrir assez vaste. Son coup d'œil, à certains jours, est un spectacle que n'oublieront pas ceux qui y ont assisté. Il est particulièrement intéressant parce que, mieux que celui des cours, il indique comment et, dans quelle mesure, le public local a compris et « rend ».

On le sentira à son nombre, à son attention, aux applaudissements plus ou moins nourris qu'il donne aux deux ou trois orateurs qui prennent la parole. C'est parfois sur le sujet même ou sur un des sujets de la semaine, ou pour passer en revue ce qu'ont fait, en matière sociale, les catholiques depuis un an, soit en France, soit à l'étranger. C'est évidemment par ces assemblées générales que les Semaines Sociales qui ont une physionomie si particulière se rapprochent le plus des grands congrès qu'on est habitué à voir. Elles s'en rapprochent sans cependant se confondre avec eux. C'est toujours de l'enseignement et non de la discussion, et l'on s'aperçoit facilement, au

langage des orateurs, qu'il s'agit là d'un complément et non du principal.

Il arrive ainsi que les journées laborieuses qui ont commencé dès le matin par la messe de la Semaine se terminent entre dix heures et minuit et sont un témoignage convaincant du zèle et de la résistance des semainiers. Car, et nous terminons par là, ce qu'il y a de plus caractéristique dans la physionomie des semaines, c'est l'esprit de ceux qui y assistent. D'abord, il en est de cet esprit comme des doctrines des Semaines, il offre un caractère remarquable d'unité. Les nouveaux venus ne restent pas plus d'un jour sans s'en imprégner, quelle que soit la région de la France d'où ils viennent. Vous pourrez les reconnaître à leur accent, vous les distingueriez difficilement à leur langage.

Cet esprit est, d'abord, un esprit de sincère cordialité et de véritable fraternité chrétienne. C'est ensuite un esprit de bonhomie et de simplicité qui facilite les connaissances à faire et les amitiés à nouer. Quelles ressources n'a-t-on pas tiré des conversations amicales des Semaines Sociales pour les créations et les perfectionnements des œuvres entreprises ou à entreprendre !

Il ne faut pas croire, en effet, que les seules leçons des Semaines Sociales soient données du haut de la chaire ou qu'elles résultent même des entretiens avec les professeurs. Il y en a de plus utiles et de plus fécondes peut-être, qui ont été prises dans le coin d'une cour ou dans l'allée ombreuse d'un jardin de tel ou tel auditeur que sa modestie empêchera toujours de se transformer en professeur, mais qui enseigne, sans s'en douter, en disant très simplement à des amis anciens ou nouveaux ce qu'il a fait ou ce qu'il a vu. Ceux-là, la commission générale aimerait à les connaître, et il est probable, cependant, qu'elle ne les connaîtra jamais. Ils feront du bien sans avoir jamais fait de bruit, et le plus grand mé-

rite des Semaines Sociales sera peut-être un jour d'avoir réuni, pour leur permettre de travailler dans l'ombre, tous ces bons ouvriers. C'est eux, en effet, qui seront l'action pour laquelle l'œuvre des Semaines Sociales a fait appel à la science.

Avant de parler des résultats obtenus, il était juste de rendre hommage à ceux qui en sont les auteurs immédiats, à ceux qui se sont inspirés des doctrines et de l'esprit des Semaines Sociales, et qui contribuent le plus à constituer leur physionomie dans ce qu'elle a de plus original et de plus attachant.

CHAPITRE III

RESULTATS DES SEMAINES SOCIALES

Lors même que les Semaines Sociales n'auraient eu comme résultats acquis que la propagande et la diffusion des idées et des doctrines qui y étaient enseignées, on pourrait affirmer qu'elles n'ont pas été inutiles. Les fruits ne seraient pas encore mûrs, mais ils seraient déjà formés et le temps suffirait à lui seul pour les mettre en état d'être cueillis.

Il est banal en effet de dire que ce sont les idées qui mènent le monde et que, si elles règnent pendant un certain temps, elles finissent toujours par se réaliser dans les faits. Celles qui n'y arrivent pas sont en contradiction avec la réalité et s'éliminent peu à peu d'elles-mêmes.

Mais les résultats des Semaines Sociales ne sont pas demeurés à ce premier stade. Leurs idées et leurs doctrines ont commencé à passer dans les faits et dans les mœurs. Il est facile d'en donner la preuve.

Notons d'abord que le mot de Semaine fait fortune et tend de plus en plus à s'appliquer aux réunions diverses qu'on appelait uniformément Congrès autrefois. Nous avons vu des Semaines traitant des divers

sujets économiques ou commerciaux : la Semaine du Commerce extérieur, la Semaine du vin, etc., etc.

1°. — Les Semaines sociales à l'étranger

Mais il y a eu mieux, il y a eu les véritables Semaines Sociales organisées à l'imitation de celles de France, avec des programmes ou des méthodes parfois sensiblement différents, mais guidés par les mêmes principes et poursuivant le même but. Nous les avons sommairement indiquées dans notre chapitre sur l'histoire des Semaines Sociales. Certes, ce n'est pas un petit honneur pour les Semaines Sociales de France d'avoir inauguré un mouvement d idées qui s'étend maintenant dans les deux mondes — de la Pologne à l'Espagne en Europe, du Canada à l'Uruguay en Amérique.

Les Catholiques français n'ont pas, d'ailleurs, à s'en enorgueillir outre mesure. Leur principal mérite a consisté surtout à être partis au bon moment. S'ils avaient commencé plus tôt, les résultats auraient été probablement plus lents à venir et ils auraient pu se décourager. S'ils avaient commencé plus tard, l'œuvre qui n'aurait pas été encore bien assise au moment de la grande conflagration mondiale aurait pu être emportée dans la tourmente. Tout serait à faire aujourd'hui ou à refaire, ce qui est parfois plus difficile.

Un premier résultat des Semaines Sociales de France, c'est donc la création des Semaines Sociales étrangères.

Nous les avons sommairement énumérées dans le premier chapitre.

2°. — Les Semaines sociales régionales

On ne pouvait évidemment s'y tenir. Quoique les auditeurs des Semaines Sociales soient en France aujourd'hui au nombre de plusieurs milliers, c'est par millions qu'on peut compter ceux qui ne savent même pas que les Semaines Sociales existent ou qui, s'ils le savent n'ont ni le temps, ni les ressources nécessaires pour y assister. C'est à ceux-là d'abord qu'on a songé en créant pour eux des Semaines régionales qui viennent leur donner en sept soirées le même enseignement qu'on donne en sept jours aux Semaines Sociales de France. Les conférences se donnent le soir après la journée finie, les travailleurs peuvent y venir plus facilement.

Ces petites Semaines Sociales régionales ou locales commencent à se développer beaucoup. Rien que dans le Sud-Est, il y en a eu en 1922 à Saint-Chamond, à Dijon, à Roanne, à Amplepuis. Tous les professeurs ou conférenciers pourront dire avec quelle attention soutenue leur parole fut suivie.

Elle ne l'est pas seulement par des catholiques. On a vu dans les auditoires des incroyants et même des socialistes. On nous a signalé dans une des dernières à laquelle nous avons assisté l'organisateur d'une grève toute récente. Il avait écouté sans rien dire un résumé de l'Encyclique *Rerum Novarum*. Or, il est bien probable que, dans la petite ville où il habite, il entendait, pour la première fois, les paroles de Léon XIII, si même il avait jamais su qu'elles avaient été prononcées par un Pape. Il a remporté de cette conférence, avec les preuves de l'amour de l'Eglise pour les ouvriers, la magistrale réfutation du socialisme qui se trouve dans l'Encyclique.

Cette diffusion des enseignements de l'Eglise, dans un monde où ils ne pénètrent généralement pas, sont certes un résultat. Il est atteint soit directement,

dans certaines grandes conférences des Semaines Sociales de France, soit indirectement dans ces Semaines régionales et locales qui y ont puisé leurs doctrines et leurs aspirations.

3°. — Les Semaines rurales

Nous avons vu que, dès l'origine, les Semaines Sociales se sont occupées des questions agricoles. Il semble même que, depuis la guerre, ces questions y tiennent une plus grande place que par le passé. Cela devait amener tout naturellement à la création de réunions spéciales pour les ruraux, les seules intéressantes et pratiques d'ailleurs là où l'on ne peut trouver un public intellectuel et ouvrier suffisant.

Les premières tentatives furent faites à Lyon en 1912, et à Besançon. Mais là, le type de la Semaine Socialle ne pouvait être adopté sans modifications. A un auditoire composé d'hommes ou de jeunes gens appartenant tous à la même profession, il était impossible de ne pas parler spécialement de la profession commune, et, en parlant pendant plusieurs jours, de ne pas faire de l'instruction technique. Cet enseignement d'ailleurs, en matière agricole, tient de trop près à l'enseignement social proprement dit pour qu'on puisse le laisser de côté.

Si on parle à des cultivateurs de la solidarité sociale et des moyens de la pratiquer grâce aux associations : syndicats, coopératives de vente ou d'achats, caisses mutuelles de toute nature, il faut bien leur faire comprendre pourquoi elles leur sont utiles et quels progrès elles peuvent leur faire réaliser dans la technique de leur profession. D'ailleurs, quels meilleurs moyens un conférencier a-t-il de se faire écouter par des cultivateurs que de leur montrer

qu'il a autant qu'eux des connaissances théoriques et pratiques sur leurs cultures ?

En outre, l'enseignement agricole est à la mode et de plus en plus suivi. Le danger, c'est qu'il soit donné uniquement par des techniciens qui ne s'occuperaient que de la culture elle-même sans songer à ouvrir l'esprit de leurs auditeurs sur les choses sociales.

C'est surtout à ce danger qu'ont voulu parer les organisateurs des Semaines rurales. Les premiers furent des amis et des professeurs des Semaines Sociales et ils y portèrent leur esprit et leurs doctrines.

Dès l'origine, la Semaine rurale eut, à la fois, un enseignement religieux, un enseignement social et un enseignement technique, et elle a continué dans la même voie.

L'institution s'est d'ailleurs rapidement développée et, dès 1920, on jugea utile de constituer sous le patronage du Syndicat central des agriculteurs, un Comité général des Semaines Rurales. Les membres de la Commission générale des Semaines Sociales y tiennent une grande place et voici constitué un trait d'union entre les Semaines Sociales et les grandes institutions agricoles.

En 1921, on avait déjà compté en France une douzaine de Semaines Rurales. On en a annoncé plus de vingt pour 1923. A toutes on s'efforce de maintenir le caractère qu'elles ont eu jusqu'à présent et le Comité général a recommandé aux organisateurs locaux d'avoir au moins un cours par jour consacré aux questions sociales.

C'est ainsi qu'on espère peu à peu répandre parmi les paysans de France un enseignement que nul ne leur a donné jusqu'à ce jour, celui des doctrines des Semaines Sociales auquel ils ne participaient que dans la personne de curés ou de vicaires dévoués bien embarrassés souvent, quand ils étaient rentrés

dans leur paroisse, de trouver un auditoire à qui le transmettre.

Cet auditoire, il a été constitué par les Semaines rurales et les Cercles d'études ruraux s'appuyant les uns sur les autres. Quand on s'est mis à leur parler de leurs intérêts et de leur instruction professionnelle, les jeunes ruraux sont venus et, aux leçons techniques, se sont ajoutés immédiatement, les leçons morales et sociales. Elles ont permis de faire un tri parmi les auditeurs et de constituer avec ceux qui reçoivent aussi volontiers les unes que les autres, une véritable élite rurale qui n'a pas tardé à conquérir, dans son milieu, une influence prépondérante grâce aux connaissances acquises et aux services rendus. C'est là, plus peut-être que dans d'autres milieux, que se justifie la devise des Semaines Sociales : « La science pour l'action ».

4°. — Les cours sociaux ouvriers

Ce qu'on faisait pour les ruraux, on ne pouvait pas ne pas le faire spécialement pour les ouvriers. Sans doute ils ont pour eux les Semaines Sociales locales où les cours fixés au soir seulement semblent leur être destinés.

Ils ne sont cependant pas pour eux seuls, mais doivent être assez généraux pour pouvoir être utiles à tous. Or, les ouvriers ont des besoins spéciaux, même au point de vue intellectuel parce qu'ils ont un état d'esprit spécial. On les enseignera plus vite et mieux en en tenant compte. On l'a fait en les réunissant pendant les deux ou trois jours de liberté que leur donnent maintenant certaines fêtes. Et là, on leur a enseigné en se plaçant à leur point de vue spécial la même doctrine qu'on enseigne à tous dans

les Semaines Sociales, aux ruraux dans les Semaines Rurales. Ce sont les cours sociaux ouvriers.

5°. — Les journées de propagandistes

Mais on s'est placé à un point de vue plus spécial encore. L'enseignement le plus efficace chez les ouvriers où la camaraderie est grande, c'est l'enseignement mutuel. L'ouvrier ne se conquiert que par l'ouvrier. C'est une vérité que nous avons entendu répéter trop souvent par Léon Harmel pour pouvoir l'oublier. Chez l'ouvrier, plus que partout ailleurs, il faut des propagandistes et nécessairement des propagandistes ouvriers. On s'engoue assez facilement d'un beau parleur mais sa popularité n'est pas longue quand il n'est pas doublé d'un professionnel.

Or, on ne s'improvise pas propagandiste, même quand on est ouvrier habile. Il faut avoir reçu une éducation sociale très complète pour faire un bon propagandiste. Elle doit s'ajouter à l'éducation professionnelle, nécessaire elle aussi, car l'influence de l'homme sera d'autant plus grande qu'il sera plus complet.

L'éducation sociale du propagandiste est faite dans des journées comme celles consacrées aux cours sociaux ouvriers. Elle porte tout spécialement sur la propagande syndicale.

6°. — Les Syndicats ouvriers chrétiens

Car les syndicats ouvriers chrétiens, tels qu'ils existent aujourd'hui, sont, eux aussi, un résultat des Semaines Sociales.

Sans doute elles en avaient puisé l'idée dans l'Œuvre des Cercles de leur grand ancêtre de Mun. Bien plus encore, elles l'avaient tirée de l'Encyclique *Rerum Novarum*. Mais ces syndicats avaient été l'objet, pour ainsi dire continuel, de leur enseignement. On en avait parlé à Lyon, à Orléans, à Amiens, à Marseille, à Bordeaux, à Rouen, à Saint-Etienne, à Limoges, à Versailles, à Caen, à Toulouse, tantôt pour donner l'exemple de bonnes organisations professionnelles tantôt pour signaler le danger des mauvaises, tantôt pour enseigner comment se fonde un syndicat.

Tant de leçons devaient porter leurs fruits. Et s'il y a aujourd'hui en France un bon nombre de syndicats chrétiens dont l'influence grandit de jour en jour, s'ils sont unis dans une Confédération des Travailleurs chrétiens, s'ils sont parvenus à faire pénétrer leurs candidats et dans les commissions paritaires et dans les Conseils des prud'hommes, et au Conseil supérieur du travail, on peut bien dire que c'est en grande partie aux Semaines Sociales qu'on le doit. Là encore elles ont fait de la science pour l'action.

7°. — L'Union d'études des catholiques sociaux

Les Semaines Sociales, dont la Commission générale eut si longtemps comme président un membre de l'Union d'études de Fribourg, se devaient à elles-mêmes d'en faire revivre les traditions. Elles n'ont pas failli à leur devoir. Dès qu'elles eurent recommencé leurs sessions, après la guerre, leur Commission se préoccupa de faire revivre l'Union d'études des Catholiques sociaux, non pas en un seul centre, mais dans de nombreuses sections qui se fonderaient et organiseraient leurs travaux dans tous les centres

où les Semaines Sociales avaient recruté des auditeurs, trouvé des correspondants ou des amis. Ces centres étaient assez nombreux pour qu'il s'en soit trouvé seize en France.

Dans leurs séances d'études c'est, pour ainsi dire, la Semaine Sociale qui se continue toute l'année. Mais là, c'est dans l'intimité de réunions peu nombreuses et qui peuvent se tenir comme de véritables cercles d'études où les questions sont, non seulement exposées par un conférencier ou un rapporteur, mais sérieusement discutées de manière à éclaircir les idées et à confirmer les convictions.

Ce n'est pas seulement la Semaine passée qui se continue, c'est aussi la Semaine future qui se prépare, car c'est souvent dans les sujets étudiés par les Sections que la Commission choisit celui qui sera le centre de la prochaine Semaine.

Il y a une Commission générale de l'Union d'études qui se réunit le plus souvent le même jour ou le lendemain de la réunion de la Commission permanente des Semaines. Comme celle-ci, elle dresse un programme, indique plusieurs sujets entre lesquels les sections pourront choisir celui qui leur convient le mieux, sans, d'ailleurs, que rien les empêche d'en choisir d'autres si les désirs ou les aptitudes de leurs membres ou les circonstances locales leur paraissent les indiquer.

En 1920, la Commission générale avait proposé aux sections l'étude de la participation des ouvriers aux bénéfices et à la gestion des entreprises et celle de l'injustice usuraire, en leur demandant de se livrer, dans leur région, à une enquête sur les faits qui leur paraissaient constituer de l'injustice usuraire.

Nous avons dit, dans notre première partie, que ce dernier sujet avait été celui traité à la Semaine de Toulouse. Aussitôt après la leçon inaugurale, un des professeurs pouvait résumer, en un cours, le travail des différentes sections sur l'injustice usu-

raire à l'époque actuelle. Ce travail avait été double, il y avait eu enquête et constatations des injustices les plus fréquentes et il y avait eu aussi étude théorique sérieuse sur ce qui constitue l'injustice usuraire (1).

Certes, les sections qui avaient étudié et discuté le sujet n'avaient ni la prétention d'avoir fait une enquête complète, ni celle d'avoir donné des définitions *ne varietur*. Cependant, leur œuvre n'avait pas été inutile et, en lisant le rapport qui la résume, on peut constater que rien, dans les cours doctrinaux ou pratiques de la Semaine de Toulouse, n'est venu contredire ce qui avait été constaté et quelque peu défini dans les réunions des sections. Les cours n'ont fait que compléter et éclaircir ce qui avait été étudié pendant l'année ; nouvelle preuve de l'unité dans les principes et de l'harmonie dans les doctrines.

Les Sections de l'Union d'études ont été pour les intellectuels ce que les Semaines régionales ont été pour la masse et les Semaines rurales pour les agriculteurs.

L'Union d'études des catholiques sociaux mériterait à elle seule une notice car, malgré la date récente de sa reconstitution, elle est la reprise de la tradition de l'Union de Fribourg et a, par conséquent, une importance doctrinale et même pratique considérable. Chacun sait, en effet, que Léon XIII avait sous les yeux les études faites à Fribourg quand il a rédigé l'Encyclique *Rerum novarum*. Ce n'est pas un mince honneur qu'un pape ait pu prendre, dans leurs études, ce qu'il y avait de meilleur pour l'incorporer dans un document doctrinal de cette importance. Ce n'est nullement une garantie, qu'ils ne se trompent pas, mais c'en est une qu'ils

(1) Cours de M. J. Terrel. Semaine Sociale de Toulouse, p. 39.

ne commettent ni des erreurs graves, ni des erreurs nombreuses.

L'Union d'études des Catholiques sociaux, c'est la dans l'opinion l'influence des Semaines Sociales et a la faire porter plus spécialement sur les sujets qui prendraient, d'une année à l'autre, une importance spéciale à cause des circonstances.

8°. — Les Secrétariats Sociaux

L'Union d'études est aussi appelée à prolonger science, mais, dans l'esprit des Semaines Sociales, elle ne saurait rester isolée et ne peut aller sans l'action.

Cette action, véritable mise en œuvre des doctrines professées dans les Semaines, ce sont les Secrétariats sociaux qui en sont chargés.

Qu'est-ce qu'un Secrétariat Social ? C'est un organe qu'il est assez difficile de définir sans le voir à l'œuvre. C'est un centre où tous les hommes d'action qui ont suscité ou encouragé les doctrines des Semaines Sociales viennent puiser les documents et tous les renseignements nécessaires pour fonder, organiser ou faire vivre les œuvres qu'ils estiment utiles ou possibles autour d'eux.

Veulent-ils un programme pour des cercles d'études ? Ils le trouveront là. Des modèles de statuts pour syndicats, mutuelles, coopératives ? On les leur fournira. Un conférencier pour lancer une propagande ? Ils l'obtiendront, si tous ceux qui sont à la disposition du Secrétariat ne sont pas déjà retenus pour la date fixée.

Voici, pour donner une idée de ce qu'est un Secrétariat Social, quelle a été en 1921 l'œuvre de l'un de ceux qui existent (1).

---

(1) Secrétariat social du Sud-Est, Lyon.

Il se divise en cinq sections :

1° la section sociale agricole.

2° la section industrielle et commerciale.

3° la section des institutions sociales ouvrières.

4° la section d'éducation populaire.

5° la section d'éducation sociale féminine.

La section sociale agricole collabore à la rédaction d'un hebdomadaire agricole, (2) ou pour parler plus exactement, se charge, presque à elle seule, d'assurer cette rédaction.

Par ses soins et d'accord avec les directions diocésaines des œuvres et les syndicats agricoles de la région, trois Semaines Rurales ont été organisées dans deux diocèses. Pour deux d'entre elles, c'est la section qui, à elle seule, a dressé les programmes et recruté les professeurs. Pour l'une, elle s'est chargée aussi de la propagande qui a amené les auditeurs dont le nombre a été de 30 à 120.

Elle a fait une enquête très sérieuse sur la propagande socialiste dans les campagnes au moyen de coopératives de vente.

La section industrielle et commerciale a constitué une commission d'études qui a approfondi les questions de *l'enseignement technique*, de *l'apprentissage* et des *assurances sociales*. Elle a mis au point une enquête sur *le développement des petits ateliers familiaux*.

La section des institutions sociales ouvrières a été plus active encore, car c'est elle qui a fondé dans la région tous les nouveaux syndicats ouvriers chrétiens, encouragé et vivifié ceux qui existaient déjà.

Son secrétaire général a donné, à lui seul, dans le courant de 1921, 97 *conférences* dont 25 *contradictoires*, assuré 10 *cours d'enseignement méthodi-*

---

(2) *La France rurale*, hebdomadaire des campagnes, 46, rue de la Charité, Lyon.

que et dirigé 109 *réunions de travail*. C'est par les soins de la section qu'ont été organisées les journées de propagandistes dont nous avons parlé plus haut.

La section vient de fonder un journal syndical et en assure la rédaction. Il sera pour les syndiqués ouvriers chrétiens ce que le journal hebdomadaire rural est pour les agriculteurs.

La section d'éducation populaire n'a pas moins de travail. Elle est le centre d'une Fédération qui réunit 47 groupes d'études de la région. A ce centre se réunit mensuellement un Conseil central des délégués des groupes, s'édite un programme annuel d'études et une Correspondance mensuelle, se tient un Cercle de Conférenciers, un Cercle d'études apologétiques, s'organise une journée de récollection pour les chefs de groupes, une retraite annuelle pour la formation religieuse des membres.

La section d'éducation sociale féminine, tout récemment fondée, a organisé déjà des cours sociaux pour les femmes très suivis. Pour trouver des professeurs, elle s'est adressée surtout à la Section locale de l'Union des Catholiques sociaux (1).

C'est ainsi que toutes les institutions dérivant des Semaines Sociales s'entraident et se compénètrent les unes les autres.

En résumé, pendant l'année 1921, le Secrétariat Social que nous donnons à titre d'exemple a fait donner par ses diverses sections :

185 conférences.

75 cours d'enseignement théorique et pratique.

Il a dirigé 209 Congrès, réunions d'études ou de travail.

Il a dû répondre à 450 consultations ou demandes de services.

(1) L'activité du Secrétariat social du Sud-Est en 1921. *Chronique Sociale de France*, février 1922, p. 111.

Et tout ce travail a nécessité une correspondance de 1.496 lettres.

Il y a en France 21 Secrétariats Sociaux tous plus ou moins chargés de travail, suivant l'étendue de leurs circonscriptions, l'ancienneté de leur existence, la bonne organisation de leurs services.

Ces vingt et un Secrétariats sont réunis dans une Union des Secrétariats Sociaux de France qui a ses assemblées annuelles où s'élaborent les programmes d'action comme dans l'Union d'études s'élaborent les programmes d'études.

A l'aide mutuelle que se prêtent ces institutions, diverses mais convergentes, on reconnaît bien l'esprit même des Semaines Sociales. C'est dans l'intimité de ces Semaines, au cours des conversations amicales tenues dans l'intervalle des cours ou à la table commune qu'elles ont pris naissance. On a emprunté d'un côté une idée heureuse, de l'autre une initiative qui a réussi, les bonnes volontés se sont groupées. Puis tout naturellement, un organe central a pris naissance qui ne gêne aucune action locale, mais qui les coordonne toutes pour les harmoniser et leur donner plus de force. C'est la variété dans l'unité. C'est l'action infiniment diverse suivant les temps et les lieux, mais tendant toujours à un but commun.

C'est à cela que l'on reconnaît que ces institutions si diverses sont bien le résultat des Semaines Sociales. Elles contribuent d'ailleurs à les servir, non seulement en propageant leurs doctrines mais en leur amenant des auditeurs nouveaux qui seront entraînés à leur tour dans le torrent de l'action grâce à l'enseignement reçu et qui voudront faire vivre les œuvres anciennes et fonder de nouvelles là où et quand elles seront utiles.

9°. — Influence des Semaines Sociales sur l'opinion et les lois

Il était impossible que des idées répandues dans l'opinion avec une telle persévérance et partiellement réalisées çà et là dans des institutions ne finissent pas par avoir un assez large retentissement.

Dès avant la guerre, il en était ainsi et les attaques mêmes dirigées contre les Semaines Sociales étaient une sorte de preuve que les idées qu'elles répandaient produisaient quelque impression même en dehors du public catholique et que, justement pour cela, elles inspiraient des craintes aux adversaires du catholicisme et aux sectaires, mais aussi quelque sympathie aux hommes de bonne foi.

Il arrivait, même dans le monde radical-socialiste que quelque projet de réforme qui flottait dans l'air et avait fait l'objet de projets de lois déposés par des législateurs absolument hostiles aux idées religieuses, ne prenait d'importance aux yeux des radicaux que lorsque les Semaines Sociales l'avaient étudié et fait leur.

C'est ce qui arriva pour la question de l'impôt par exemple. A Rouen, en 1910, un théologien (1) avait défendu la cause de l'impôt progressif modéré en soutenant qu'il est seul conforme à la justice distributive. A Limoges, en 1912, il y eut un cours sur la famille et le régime fiscal (2). Un grand journal radical eut la naïveté de trouver ingénieuse et originale l'idée des dégrèvements en faveur des familles nombreuses. Il n'avait même pas remarqué que le professeur avait cité tous les projets en ce sens déposés par des législateurs en partie radicaux socialistes, ni que, pour en démontrer la justice, il invoquait justement, comme le théologien de 1910, la justice dis-

(1) **L'Impôt, cours de M. l'abbé Antoine, Semaine sociale de Rouen, p. 130.**

(2) **La famille et le régime fiscal, cours de M. Terrel, Semaine sociale de Limoges, p. 103.**

tributive qui doit frapper les revenus d'autant moins qu'ils sont plus indispensables à la subsistance du contribuable et de sa famille.

Aujourd'hui, cette idée est courante et admise presque par tout le monde. Les enseignements des Semaines Sociales y sont sûrement pour quelque chose. En y cherchant bien, les législateurs pourront encore y trouver le moyen de ne pas exagérer le principe de la progression en faisant de l'impôt un moyen d'égaliser les fortunes, ni celui de la dégression en exemptant de sa charge la majorité des citoyens.

Les réformes fiscales qui se sont faites, un peu en harmonie des théories professées aux Semaines Sociales, ne sont données là qu'à titre d'exemple. Il serait facile d'en trouver d'autres.

Les contrats collectifs de travail notamment dont on a parlé si souvent aux Semaines Sociales ne sont-ils pas devenus chose courante ? Ne sont-ils pas appelés à le devenir plus encore ? Les organisations syndicales patronales et ouvrières ne sont-elles pas efficacement consultées dans les circonstances prévues par la loi et notamment quand il s'agit de l'application de la loi des huit heures de travail ?

Certes, si l'organisation professionnelle, si souvent préconisée dans les Semaines Sociales, avait été réalisée, ces consultations seraient plus fréquentes encore. Il ne s'agirait même pas uniquement de consultations, mais probablement d'un véritable pouvoir réglementaire dont la profession organisée déchargerait l'Etat et son administration qui succombent aujourd'hui sous le poids de leurs multiples fonctions et demandent qu'on les désencombre un peu.

Ce n'est pas seulement dans ces domaines de la fiscalité et des contrats collectifs que les doctrines des Semaines Sociales ont influé sur l'opinion.

S'il y a une loi sur un salaire minimum, dans certaines professions, pour le travail à domicile, c'est

à coup sûr aux campagnes menées par les Ligues sociales d'acheteurs qu'on le doit. Or, les Ligues sociales d'acheteurs sont quelque peu filles des Semaines Sociales où elles ont été étudiées théoriquement et propagées en pratique (1).

Ce qui était visible déjà avant la guerre, l'est plus encore aujourd'hui et les idées enseignées par les Semaines Sociales, après avoir cheminé dans l'opinion, devaient nécessairement entrer un jour dans les lois puisque certains des professeurs sont, en 1919, entrés au Parlement et y occupent aujourd'hui des places dans toutes les commissions qui s'occupent des questions sociales : Commission des finances, Commission du travail, Commission des chemins de fer.

Nous ne les nommons pas parce que ce n'est certes pas par ambition politique qu'ils avaient apporté et qu'ils continueunt leur concours aux Semaines Sociales. Mais enfin, d'y avoir professé n'a pas nui à la confiance que leur ont témoigné les électeurs, peut-être même cela a-t-il contribué à la leur acquérir.

Et voilà par eux le lien établi entre les Semaines Sociales et le Parlement, lien qui existait très ténu autrefois avec MM. de Mun et Lerolle, mais qui est singulièrement renforcé aujourd'hui. Il ne se discute pas une loi d'intérêt social au Parlement sans que l'Union d'Etudes des Catholiques sociaux, les Secrétariats Sociaux, la Commission permanente des Semaines Sociales ne soient prêts à documenter ceux de leurs amis qui sont aujourd'hui à la Chambre. C'est là, pour ceux-ci, une force notable pour faire triompher dans les lois les idées élaborées dans les milieux catholiques sociaux.

---

(1) Marseille 1908 : Les responsabilités des acheteurs dans les conditions du travail, cours de M. J. Brunhes, Semaine Sociale Marseille, p. 379 ; Versailles 1913 : Les responsabilités du consommateur, cours de M. Audollent, p. 351.

CONCLUSION

C'est ainsi que, de proche en proche, l'esprit des Semaines Sociales de France s'est répandu par les Semaines régionales dans le public, par les Semaines rurales dans le monde agricole, par l'Union des catholiques sociaux dans les milieux intellectuels, par les syndicats ouvriers chrétiens dans une partie du monde ouvrier, par les Secrétariats Sociaux dans un grand nombre d'œuvres pratiques, par certains professeurs, dans le Parlement.

Or, l'esprit des Semaines Sociales, nous l'avons vu, c'est, à n'en pas douter, l'esprit de l'Eglise. Il peut leur arriver de se tromper en matière religieuse mais elles ne paraissent pas l'avoir fait jusqu'à présent et on peut être certain, en tous cas, qu'elles ne resteraient pas longtemps dans l'erreur. Elles peuvent, beaucoup plus facilement, se tromper en matière économique et sociale, mais là leur erreur ne saurait compromettre l'autorité.

Il y a, sans doute, des catholiques qui professent des opinions économiques très différentes de celles qui ont été enseignées dans les Semaines Sociales. Les professeurs ne leur jetteront jamais l'anathème. S'ils tiennent aux leurs c'est que, en raison, elles leur paraissent préférables et aussi parce qu'elles leur semblent mieux en harmonie avec l'enseignement authentique de l'Eglise.

Sur ce point jusqu'à présent l'autorité religieuse ne leur a pas donné de démenti.

C'est justement pour cela qu'elles ont rallié autour d'elles des catholiques de plus en plus nombreux chaque jour et que plusieurs même des hommes qui les avaient combattues à l'origine pour des raisons très contingentes de politique finissent par leur emprunter tout ou partie de leur programme.

Les amis des Semaines Sociales s'en réjouissent car, loin de vouloir détenir le monopole de la vérité, ils souhaitent qu'elle soit proclamée et répandue par d'autres qui ne diront même pas d'où ils la tiennent.

Il est bon pourtant que le public catholique et même le public tout court, sache que cette vérité qui n'est pas nouvelle a été proclamée et propagée depuis près de vingt ans par un groupement de catholiques, à travers un certain nombre de difficultés mais avec un succès croissant.

Il est bon qu'il sache aussi que ce mouvement sort de France et que c'est en France que des catholiques d'autres nations, qui ont parfois plus d'esprit pratique et d'esprit d'organisation que les catholiques français, sont venus chercher des leçons de doctrine et des exemples de zèle.

C'est dans ce but que ces quelques pages ont été écrites. Nous sommes convaincus qu'elles ne seront pas trouvées exagérées ou présomptueuses par ceux qui connaissent bien les Semaines Sociales de France.

A ceux qui ne les connaissent pas ou qui les connaissent trop peu, nous souhaitons qu'ils ne les trouvent pas trop modestes et qu'elles leur donnent le désir de feuilleter la collection des comptes rendus. En les relisant, nous qui avions assisté à toutes les Semaines, nous avons été étonnés de la richesse de ces études qui ne laissent de côté aucune des questions économiques ou sociales qui se sont posées et ont été discutées dans les vingt dernières années.

Sans doute elles sont d'inégale valeur et, à côté de chapitres de tout premier ordre, il y en a de moindre importance, mais tous sortent de la banalité à cause du grand souffle de bonne foi qui les anime, et de ce qui fait, nous l'avons dit, le fonds et l'unité de la doctrine des Semaines Sociales : le sentiment de la dignité de la nature humaine et de la fraternité des hommes.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INDEX

———o———





